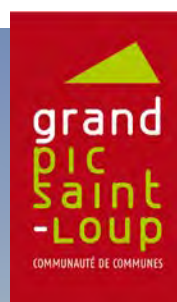


20
21

RAPPORT D'ACTIVITÉS



1. FONCTIONNEMENT

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

3. ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

4. INFRASTRUCTURE ET SERVICE DE PROXIMITÉ

5. IDENTITÉ DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
Hôtel de la Communauté - 25 Allée de l'Espérance
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières
04 67 55 17 00 - www.grandpicsaintloup.fr - grandpicsaintloup@ccgpsl.fr
Crédits photographiques : A.Alliès, T.Alignan, C.Capelier, CCGPSL, C.Colrat, F.Ledru, S.Mazars, E.Perrin, F.Rouverand, S.Sié, M.Sinistaj, E.Zumstein.



ALAIN BARBE

Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

La présentation du rapport d'activités de l'année 2021 est, au-delà de l'obligation légale, un temps fort pour porter un regard distancié sur l'action de la Communauté et la vie du territoire sur l'année écoulée. C'est aussi une manière de partager et d'échanger avec les acteurs du territoire et notamment les élus communautaires et municipaux qui sont les actifs relais de la population et de l'ensemble des forces vives du territoire.

Pour la deuxième année consécutive, l'épidémie de COVID-19 a impacté nos vies et l'activité économique. Afin d'atténuer les conséquences de cette crise sanitaire inédite, il nous a fallu nous adapter. Malgré un contexte incertain et complexe, notre Communauté de communes est restée mobilisée et les projets ont pu être maintenus.

Je tiens à vous remercier chaleureusement, élus et agents, hommes et femmes, pour votre mobilisation et votre implication au service de notre territoire et de ses habitants. Cette année encore, nous pouvons être fiers du travail accompli.

TERRITOIRE

- ◇ **57 000** ha
- 9 %** du département de l'Hérault
- ◇ **50 000** habitants
- ◇ **36** communes



ÉCONOMIE

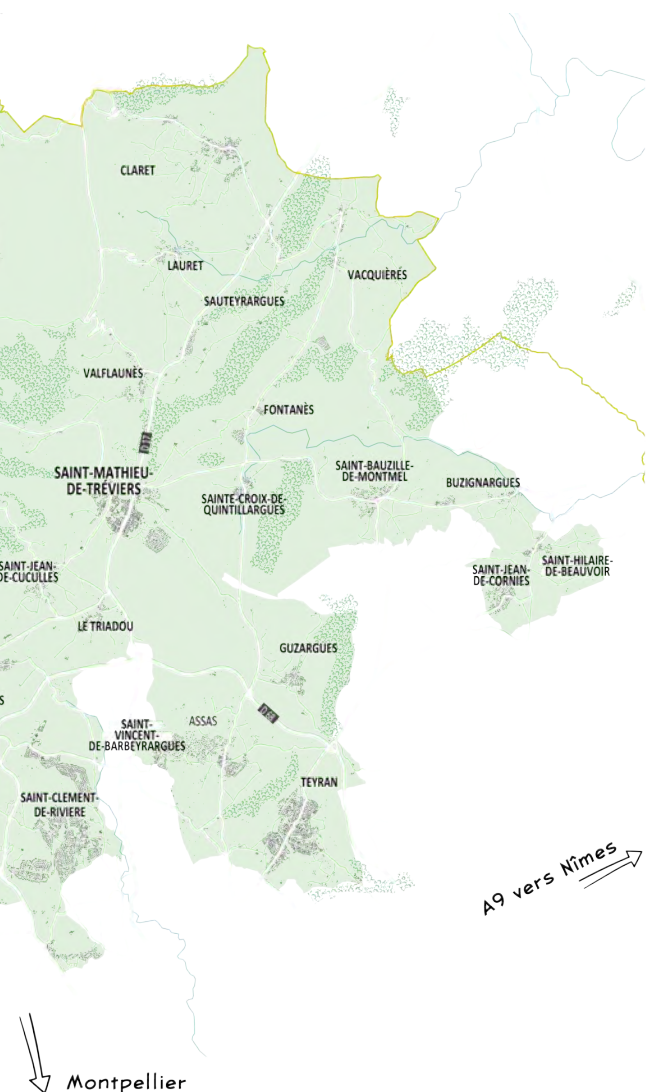
- ◇ **12 000** emplois
- ◇ **80%** des habitants sont des actifs
- ◇ **13** Parcs d'activités économiques
- ◇ **96%** des entreprises sont des TPE
- ◇ **700** entreprises créées chaque année en Grand Pic Saint-Loup
- ◇ **24%** de terres agricoles [**dont 30% en viticulture**]
- ◇ Porteur d'un programme européen **LEADER**



ENVIRONNEMENT

- ◇ **70%** terres inventoriées en **Zones naturelles d'intérêt écologique**
- ◇ **4** sites **Natura 2000** - **55 %** du territoire
- ◇ **1** site classé au Patrimoine mondial de **l'UNESCO**
- ◇ **6** communes inscrites dans le périmètre **Grand Site de France Gorges de l'Hérault**





HABITAT



- ◇ **21 600** logements dont **75 %** propriétaires
- ◇ **+1%** par an de croissance démographique
- ◇ **Guichet Rénov'Occitanie**
- ◇ **Programme Local Habitat**

MOBILITÉ



- ◇ **60%** des ménages ont 2 voitures
- ◇ **68%** travaillent à l'extérieur du territoire dont 2/3 sur Montpellier contre **4 400** actifs entrant sur le territoire
- ◇ **2** aires de covoitages - **70** places de covoiturage
- ◇ **3** stations d'autopartage
- ◇ **7** bornes électriques
- ◇ **130** arrêts Rezo Pouce
- ◇ **7** lignes de bus régulières (LiO, Hérault Transport)

TERRITOIRE LABELLISÉ



- ◇ **Membre** du Réseau international des paysages viticoles
- ◇ Lauréat du label « **Vignobles et découvertes** »
- ◇ **Labellisé Territoire à Énergie Positive** pour la Croissance Verte
- ◇ Organisateur du **Concours Prairies fleuries**, dans le cadre du Concours Général Agricole
- ◇ **Partenaire** d'Initiative Montpellier Pic Saint-Loup, du Prix de la TPE, du Prix de la Légion d'honneur...
- ◇ **Label écomobilité**

► LE GRAND PIC SAINT-LOUP, L'ATTRACTIVITÉ D'UN TERRITOIRE

Territoire d'articulation marqué par une forte ruralité au nord et à l'ouest, et une urbanisation plus importante au sud, le Grand Pic Saint-Loup bénéficie d'un environnement préservé et privilégié. Sa proximité immédiate de Montpellier en fait un territoire attractif et dynamique en constante évolution et offre une qualité de vie incomparable.

► COMPÉTENCES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup exerce de plein droit en lieu et place de ses communes membres des compétences déléguées par ces communes.

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Assainissement des eaux usées
- Eau

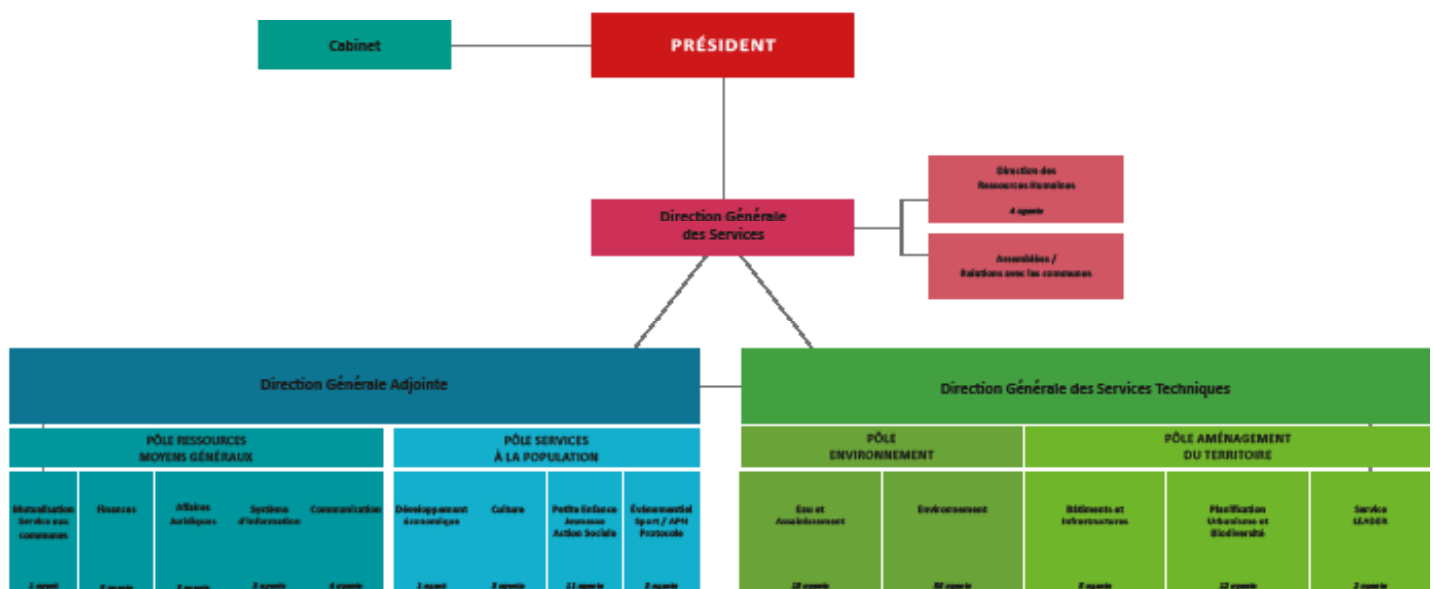
Compétences facultatives / supplémentaires

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Animations sportives, culturelles, touristiques et de loisirs
- Chambre funéraire intercommunale
- Compétences hors GEMAPI (lutte contre la pollution, surveillance de la ressource en eau...)



► ORGANIGRAMME DES SERVICES

Au 31 décembre 2021, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup comptait 173 agents. 38% des agents sont des femmes et 62% des hommes.



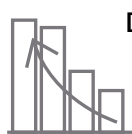
► BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ

Le budget 2021 a été voté le 15 décembre 2020. Il concerne les domaines du développement économique, du tourisme, de l'eau et de l'assainissement, de la culture et de l'aménagement urbain.

LA CCGPSL S'ENGAGE POUR SES HABITANTS

Budget
de la CCGPSL
60 000 000€

Un effort d'investissement
soutenu de
6 860 251€



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

7€

Entretien, aménagement et gestion des zones d'activités.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 100€ DÉPENSÉS EN 2021

Mise en place d'un schéma directeur de mobilités actives, de l'autopartage, conception d'un schéma directeur vélo...
Élaboration du Plan Local de l'Habitat.
Fonds de concours aux communes.



AGRICULTURE AMÉNAGEMENT URBAIN

4€

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

24€

La CCGPSL assure en régie la collecte des déchets.



CULTURE

9€

La CCGPSL maintient son offre culturelle : programmation, musées, salle de spectacle intercommunale, subventions aux associations...



Subvention Office du tourisme, projet Grand Site Gorges de l'Hérault.

2€

TOURISME

PETITE ENFANCE, ENFANCE, ACTION SOCIALE

6€



Gestion et entretien des crèches, des relais assistants maternels et de l'ALSH. Aide aux transports scolaires.
Maintien des actions sociales : téléalarme, Pic Transport+, RISE, Espace France Services...

Entretien et/ou renouvellement des réseaux d'eau et assainissement.



40€

EAU ET ASSAINISSEMENT



8€

SPORT, JEUNESSE

Gestion des infrastructures sportives, réalisation d'un plan de gestion du massif du Pic Saint-Loup.
Accueil des jeunes durant les vacances scolaires.

JANVIER

Travaux de la station d'épuration (STEP) : Sainte-Croix-de-Quintillargues et Ms-de-Londres

Certains ouvrages épuratoires d'eaux usées doivent être adaptés en raison de l'évolution de la population sur le territoire. Deux opérations d'extension de station d'épuration ont été menées : Mas-de-Londres (en janvier) ; Sainte-Croix-de-Quintillargues (en avril).



MARS

Un minibus aux couleurs des entreprises du territoire

La Communauté de communes met à la disposition des associations intercommunales, des centres de formation et des communes du Grand Pic Saint-Loup, un minibus de 9 places pour le transport de personnes et pour des usages à but non lucratif. L'opération a été rendue possible grâce à un partenariat mis en place avec les entreprises du territoire.

Le coût de la location est compensé par la vente d'espaces publicitaires aux artisans, commerçants et services du territoire.



MAI

Signature du Protocole d'intervention du futur contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

Cette signature a été faite entre l'Etat, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises le mercredi 26 mai 2021 à l'Hôtel de la Communauté à Saint-Mathieu-de-Trévières.



FÉVRIER

Signature de la convention « relance ta boîte »

Le 12 février 2021 a été signée la convention de partenariat entre la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup Initiative Montpellier Pic Saint-Loup ainsi qu'un avenant pour prolonger le dispositif « Relance ta boîte »

compte tenu du second confinement en octobre, novembre et décembre 2020 qui ont eu un impact sur les entreprises du territoire.



AVRIL

Natur'aile primée au concours Artinov'Arts



Organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Hérault, le concours Artinov'arts vise à promouvoir l'innovation et le développement technologique au sein des entreprises artisanales. Le 1^{er} avril la savonnerie Natur'aile de Valflaunès a été primée en recevant son trophée des mains d'Alain Barbe, Président de la CCGPSL. Claire Secondy, patronne de Natur'aile, fabrique avec des ingrédients biologiques des savons et shampoings solides respectueux de l'environnement, conformes aux normes européennes et évalués par un toxicologue.

JUIN

Inauguration du restaurant « J'adore »

Le restaurant « J'adore » ouvre ses portes juste à côté de l'Office du tourisme du Grand Pic Saint-Loup, enrichissant ainsi l'offre gastronomique proposée sur le territoire, avec l'ambition de créer une véritable signature culinaire en



Grand Pic Saint-Loup. Une convention d'exploitation a été établie par la CCGPSL avec la restauratrice, Laure Camus, retenue suite à l'appel à projets lancé en 2018.

JUILLET

Une nouvelle enveloppe pour le programme européen LEADER

Le programme LEADER a obtenu, en juillet 2021, une enveloppe supplémentaire pour la période 2021-2022. Ces crédits permettent de financer quelques nouveaux projets privés et publics jusqu'en octobre 2022. Créé par l'Union Européenne en 1991, le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) permet de financer des projets dans les territoires ruraux.



SEPTEMBRE

25^e cérémonie des Masters de la lettre M

La Lettre M, média d'information économique, organisait le 20 septembre la 25^e cérémonie des MASTERS DE LA Lettre M, réunissant plus de 1000 décideurs au Pasino de la Grande-Motte et sous la présidence de Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF. Jean Natoli, fondateur du laboratoire Natoli s'est vu attribuer le prix du Master du « Management des RH », par Alain Barbe, Président de la Communauté de communes. Le laboratoire Natoli installé à Saint-Clément-de-Rivière, est expert en conseils et analyses en œnologie.



NOVEMBRE

Réouverture de la déchetterie de Saint-Gély-du-Fesc

Le 2 novembre, après 8 mois de travaux, la déchetterie de Saint-Gély-du-Fesc va rouvrir ses portes au public : elle a été agrandie et modernisée, pour s'adapter aux besoins croissants des usagers et à l'évolution des comportements. La déchetterie de Saint-Gély-du-Fesc connaît un taux de fréquentation élevé : 30 000 visites chaque année et 250 usagers par jour, dans un espace restreint doté d'un seul accès pour l'entrée et la sortie des véhicules.



AOÛT

12^e édition de « Par=cours en Grand Pic Saint-Loup »

Cela fait douze ans que l'Inspection de l'Éducation nationale de Saint-Mathieu-de-Trévières et la CCGPSL travaillent en partenariat pour proposer aux élèves des écoles du territoire une large palette d'activités allant de la culture au sport en passant par l'histoire et l'environnement via le catalogue « Par=cours en Grand Pic Saint-Loup ». Cette édition est placée sous le signe du regain avec une large place accordée à l'éco-responsabilité.



OCTOBRE

Le gymnase Gérard Saumade a été inauguré

Le 12 octobre 2021, le gymnase intercommunal a été officiellement inauguré au pôle sportif des Matelles. Il a été baptisé "gymnase Gérard Saumade", en hommage à cette grande figure ancrée sur notre territoire, un des fondateurs de notre intercommunalité. Le gymnase est opérationnel depuis le mois de septembre, après 12 mois de travaux.



DÉCEMBRE

Alain Barbe réélu à la Présidence de la Communauté de communes

Mardi 7 décembre, Alain BARBE, maire des Matelles, a été réélu Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Il est conforté à la tête de l'exécutif pour son deuxième mandat. Les élections municipales partielles des Matelles, les 14 et 21 novembre derniers, ont désigné Alain Barbe comme maire. Le Conseil communautaire a donc procédé à l'installation des 2 nouveaux conseillers communautaires pour cette commune : Alain Barbe et Faustine Delambre. Cette modification de l'assemblée a entraîné la désignation d'un nouveau Président. Seul candidat à ce poste, Alain Barbe a été réélu à la majorité absolue avec 56 voix sur 57 votes exprimés, pour 63 votants.

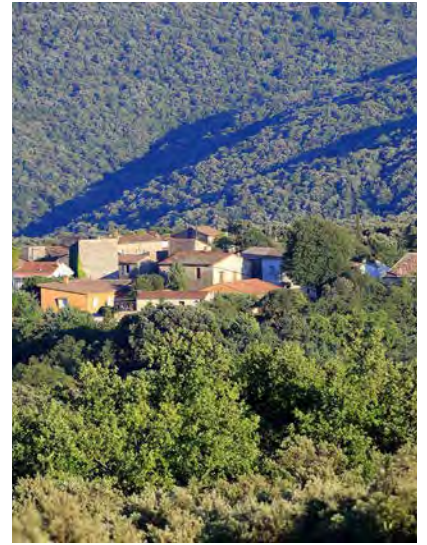




ASSAS



BUZIGNARGUES



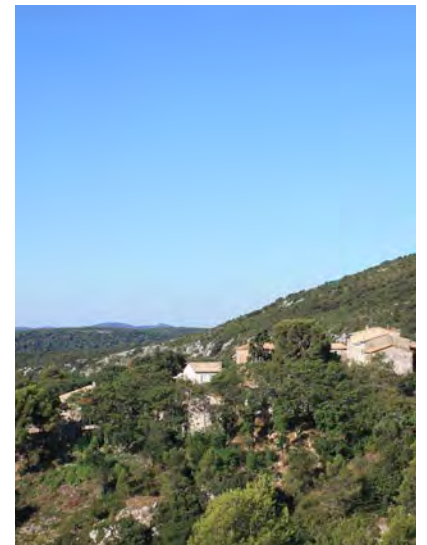
CAUSSE-DE-LA-SELLE



CAZEVIELLE



CLARET



COMBAILLAUX



FERRIÈRES-LES-VERRERIES



FONTANÈS



GUZARGUES



1. FONCTIONNEMENT

FINANCES

LES MISSIONS DU SERVICE

Le service finances, sous la Direction Générale Adjointe des Moyens Généraux, est chargé de la gestion financière de la collectivité.

Ses missions concernent notamment la gestion budgétaire et comptable, la gestion des subventions perçues, la gestion de la fiscalité, de la dette et de la prospective et le contrôle de gestion.

Le service compte 5 agents en 2021. C'est un service transversal de la collectivité, qui vient en appui à la Direction Générale Adjointe dans les prises de décision ainsi qu'à tous les services de la collectivité dans le domaine financier.

► COMPTE ADMINISTRATIF

Établi à la clôture de l'exercice budgétaire, il compare les prévisions inscrites au budget aux réalisations effectives en dépenses et recettes.

BUDGET PRINCIPAL

| | Fonctionnement | Investissement |
|----------|----------------|----------------|
| Recettes | 28 286 151€ | 6 076 903€ |
| Dépenses | 26 574 892€ | 7 124 326€ |

FONCTIONNEMENT

- Le budget général dégage un excédent d'exécution de 663 835 €.

La clôture de l'exercice 2021 se présente comme suit :

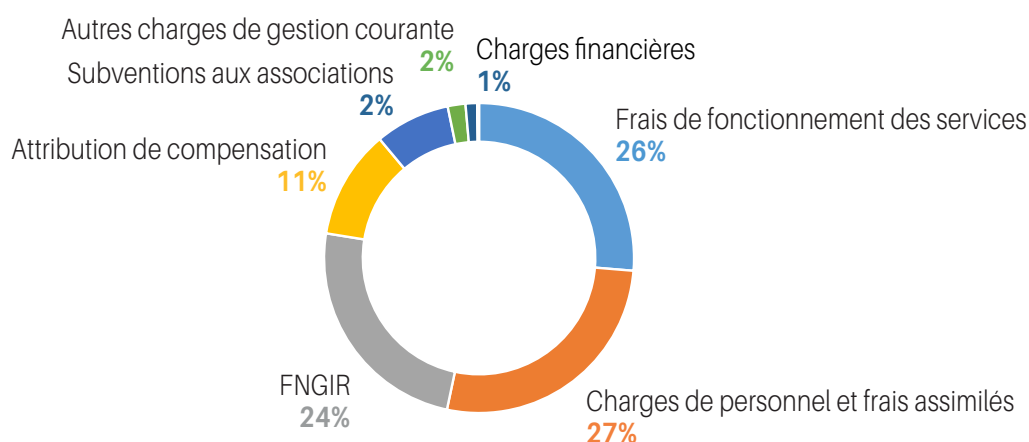
| BALANCE CONSOLIDÉE (DÉPENSES RÉELLES + ORDRE) | CA 2021 (EN K€) |
|---|-----------------|
| Budget Principal | 33 699 |
| Budget annexe Eau potable | 5 642 |
| Budget annexe Eau brute | 0 |
| Budget annexe Assainissement collectif régie | 2 768 |
| Budget annexe Assainissement collectif DSP | 1 701 |
| Budget annexe SPANC | 140 |
| Budget annexe GEMAPI | 194 |
| Budget annexe Prestations de services | 305 |
| Budget annexe Lotissement Bel Air | 992 |
| Budget annexe Lotissement Liquière | 814 |
| TOTAL Budget consolidé | 46 255 € |

► COMMANDE PUBLIQUE

Le montant total des marchés signés en 2021 s'élève à 8 782 693 € H.T. (travaux, fournitures, maîtrise d'œuvre).

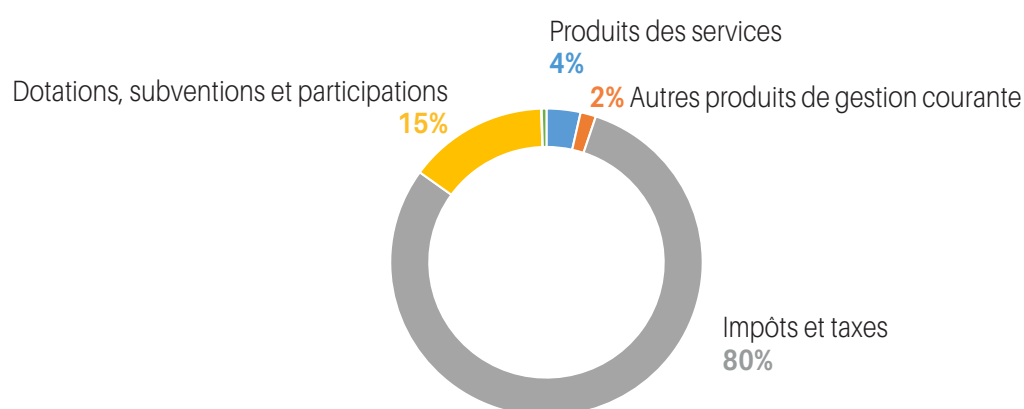
► BUDGET PRINCIPAL : DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

| | |
|---|-----------------|
| Frais de fonctionnement des services | 6 484 € |
| Charges de personnel et frais assimilés | 6 658 € |
| Fonds National de Garantie individuelle des Ressources | 5 970 € |
| Attribution de compensation versées aux communes | 2 801 € |
| Autres charges de gestion courante | 456 € |
| Charges financières (remboursement intérêts des emprunts) | 305 € |
| Subventions aux associations | 1 929 € |
| Charges exceptionnelles | 4 € |
| Dotations aux provisions | 36 € |
| TOTAL | 24 643 € |



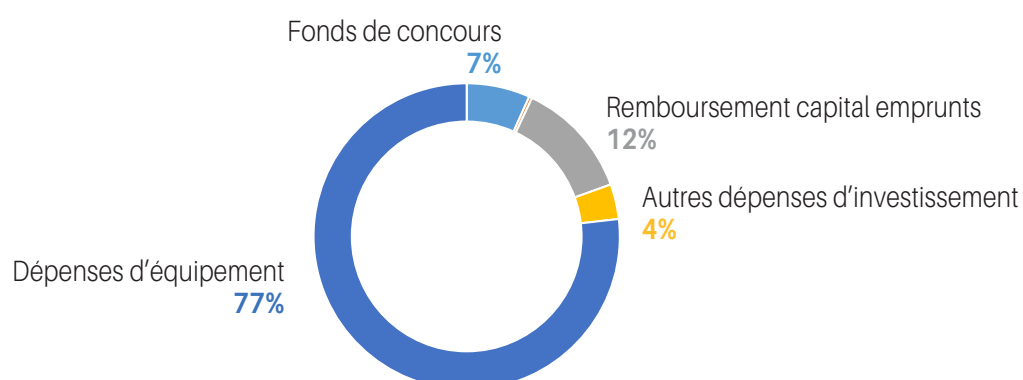
► **BUDGET PRINCIPAL : RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)**

| | |
|--|-----------------|
| Produits des services | 988 € |
| Autres produits de gestion courante | 450 € |
| Impôts et taxes | 22 422 € |
| Dotations, subventions et participations | 4 075 € |
| Produits exceptionnels | 15 € |
| Atténuations de charges | 138 € |
| TOTAL | 28 088 € |



► **BUDGET PRINCIPAL : DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (EN K€)**

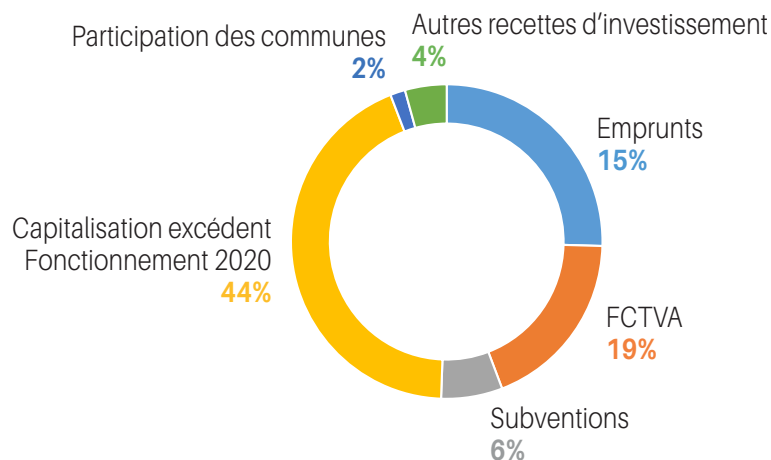
| | |
|---|----------------|
| Fonds de concours | 457 € |
| Travaux de voirie (groupement de commande) | 22 € |
| Remboursement capital emprunts | 851 € |
| Autres dépenses d'investissement (autres subventions) | 252 € |
| Dépenses d'équipement | 5 246 € |
| TOTAL | 6 828 € |



FONCTIONNEMENT

► BUDGET PRINCIPAL : RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (EN K€)

| | |
|---|----------------|
| Emprunts | 1 030 € |
| FCTVA | 759 € |
| Subventions | 258 € |
| Capitalisation excédent Fonctionnement 2020 | 1 762 € |
| Participation des communes (groupement de commande) | 63 € |
| Autres recettes d'investissement | 175 € |
| TOTAL | 4 047 € |



► FISCALITÉ : TAUX ET ÉVOLUTION DES TAXES

Les taux des taxes n'ont pas évolué depuis la création de la Communauté de communes en 2010.

► FINANCEMENTS

Différents partenaires institutionnels accompagnent la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup sur ses projets par le biais de financements.

En 2021, de nombreuses subventions ont été obtenues auprès des différents financeurs. Le travail de recherche et de suivi des financements effectué par les services permet ainsi à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup de conduire des opérations pour le développement et l'équipement du territoire.

LE SERVICE EN CHIFFRES

6 COMMISSIONS
des finances

6 324 
mandats

1 960 titres émis soit une évolution de
4% par rapport à 2019 (année de référence)

3 COMMISSIONS
consultatives des
services publics locaux

2 commissions locales d'évaluation
des charges transférées

PERSPECTIVES 2022

Pour 2022, il est prévu de développer le contrôle de gestion interne avec la mise en place d'une revue de gestion.

D'autre part la commission intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit se réunir en 2022. Les bases minimums de CFE doivent être modifiées.

Enfin, en ce qui concerne les aspects budgétaires et comptables, un travail en lien avec la DGFIP sera mené pour la mise en place du compte financier unique (CFU), une étude sera menée pour la mise en place des AP/CP en 2023 et les nouveaux moyens de paiement seront développés.

RESSOURCES HUMAINES

► EFFECTIFS DES SERVICES

Au 31 décembre 2021, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup comptait 197 agents avec 69 femmes et 128 hommes, soit une répartition de 35% de femmes et de 65% d'hommes.

| | Nombre d'agents | Pourcentage |
|--------------------------|-----------------|-------------|
| Titulaires et stagiaires | 139 | 71% |
| Contractuels (CDD, CDI) | 24 | 12% |
| Saisonniers | 32 | 16% |
| Apprentis | 1 | 0.5% |
| Service civiques | 1 | 0.5% |

► RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN FONCTION DES FILIÈRES

| | |
|------------------------|-----|
| Filière administrative | 32% |
| Filière technique | 61% |
| Filière animation | 3% |
| Filière culture | 2% |
| Filière sociale | 2% |

La prépondérance de la filière technique est liée à la compétence déchets.

► ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

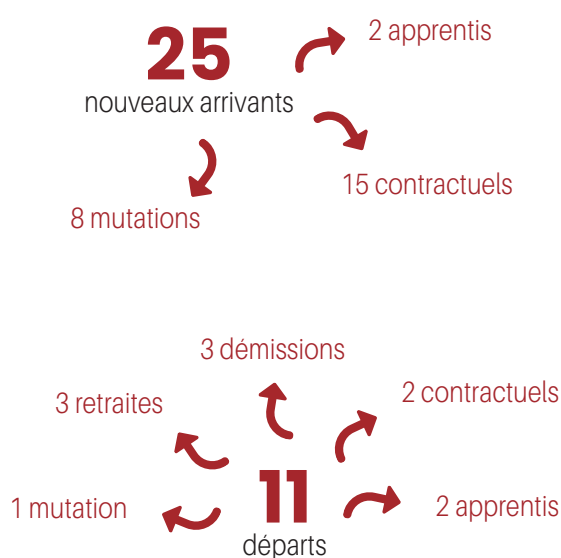
Avancements d'échelon : 60 agents ont changé d'échelon en 2021

Avancements de grade : 10 agents ont changé de grade en 2021

► FORMATIONS PROFESSIONNELLES

En 2021, 107 agents ont été concernés par la formation, ce qui représente 55% de la totalité des agents qui ont travaillé au moins 1h. Ces formations représentent 444 jours.

LE SERVICE EN CHIFFRES



PERSPECTIVES 2022

Dès le 1^{er} janvier 2022, la collectivité mettra en place les 1 607 H.

En 2022, les élections professionnelles auront lieu le 8 décembre. Ces élections permettront le renouvellement des représentants du personnel.

A la suite de ces élections, le Comité Social Territorial remplacera les deux instances décrites ci-dessous.

Le dialogue social au sein de la collectivité :

En 2021, 4 réunions du Comité Technique ont eu lieu ainsi qu'une réunion du CHSCT (Comité Hygiène, sécurité et conditions de travail).

Le Comité Technique est une instance de dialogue social consultée sur les principales décisions concernant l'organisation et le fonctionnement des services d'ordre collectif. Elle est composée de 4 représentants du personnel titulaires et 4 suppléants ainsi que 4 représentants des élus et 4 suppléants.

Le Comité Hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) est consulté pour des questions relatives à la santé et la sécurité. Il contribue à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il veille au respect de la législation dans ce domaine au sein de la collectivité.

JURIDIQUE

LES MISSIONS DU SERVICE

Le service a un rôle de conseil auprès des élus et des services sur toutes les questions relatives au droit des collectivités territoriales. Il assure une veille juridique sur les nouveaux textes législatifs et la jurisprudence.

Il rédige et suit les contrats ainsi que les documents des marchés publics. Suivre le déroulement des procédures, l'organisation d'appels d'offres et de la nomenclature fournitures et services font partie de ses missions.

Le service pré-instruit les dossiers de contentieux avant envoi aux avocats, suit des procédures en lien avec les avocats et relit des mémoires. De même pour les Assurances.

Pour la gestion patrimoniale foncière : relecture des actes notariés, servitudes, mise à jour du registre patrimonial.

► FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La gestion administrative et juridique des procédures est sécurisée avec un marché d'assistance juridique passé avec 3 cabinets d'avocats : SELARL Valette-Berthelsem en Droit de construction, urbanisme et aménagement, SCP Margall d'Albenas en Droit public général et Droit privé des collectivités territoriales et MB Avocats en Droit public des affaires.

► MARCHÉS PUBLICS

En 2021, 31 marchés ont été passés : 28 en procédure adaptée et 3 en appel d'offres ouverts.

► DSP

> Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'assainissement collectif des secteurs de Saint-Clément-de-Rivière et de Mas-de-Londres (durée : 3 ans).

> Délégation de Service Public pour l'exploitation du service public d'eau potable du secteur de Saint-Clément-de-Rivière (durée : 3 ans).

► CONVENTION/CONTRAT

138 contrats/conventions ont été rédigés en 2021.

► CONTENTIEUX

4 contentieux sont en cours.



LE SERVICE EN CHIFFRES

5 agents

220 950 €

de budget (hors opérations marchés publics, DSP, acquisitions foncières...)



76

Gestion patrimoine foncière : ventes, acquisitions, réalisations, conventions...

PERSPECTIVES 2022

Pour 2022, intégration d'indicateurs qui pourront être repris d'une année sur l'autre pour les contrats et les conventions ainsi que pour 2 Délégations de Service Public (DSP).

Une pour l'assainissement collectif secteur de Saint-Clément-de-Rivière et Mas-de-Londres (3 ans) et l'autre pour l'eau potable secteur de Saint-Clément-de-Rivière (3 ans).

MUTUALISATION

LES MISSIONS DU SERVICE

Comme son nom l'indique cette commission a pour vocation d'aider les communes par le biais de groupements de commandes, partage de bonnes idées, rappels de la réglementation dans certains domaines, aide pour la conception d'outils, etc... Par ailleurs, la commission gère l'attribution des fonds de concours qui représentent l'un des budgets les plus importants en matière d'investissement.

► ÉTUDES, FAISABILITÉS, MAPA, DIVERS

L'axe principal des actions qui ont été menées en 2021 ont concerné les obligations du maire en matière de prévention des risques et de sécurité :

- > Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.)
 - Présentation de la plateforme D.E.C.I. de l'Hérault : Intervention du SDIS.
 - Mise en place d'un Groupement commande pour les P.E.I. pour la période 2022/2025 (26 communes participantes).
- > Prévention du risque incendie - Feux de forêts : Intervention des services de la DDTM pour la présentation de la réglementation des OLD.
- > Sensibilisation, information public :
 - Aide aux communes : conception et impression d'un

DICRIM commun.

- Organisation de la Journée de la prévention du samedi 5 juin.

> Animation et ingénierie : Formalisation du partenariat avec L'Université Paul Valéry Montpellier qui porte un parcours de Master en « Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels » (GCRN). Il est adossé au « Laboratoire de Géographie et d'Aménagement de Montpellier » (LAGAM). Dans cette perspective de renforcement des dispositifs communaux et intercommunaux de sauvegarde, le travail s'orientera vers 5 tâches dévolues à des groupes de 4 à 5 étudiants :

- Tâche 1 : Diagnostic territorial des risques présents sur la CCGPSL : collecte de la documentation existante, harmonisation des zonages des aléas, recensement des enjeux sensibles, compléments d'études sur les vulnérabilités spécifiques, constitution de base de données sur les événements passés et leurs impacts, notamment sur l'accessibilité routière, etc.).

- Tâche 2 : Inventaire et cartographie SIG des ressources et moyens de gestion de crise existants aux échelles communale et intercommunale.

- Tâche 3 : Préparation et organisation d'un exercice de simulation de gestion de crise à destination des élus : construction du ou des scénarios, animation de l'exercice, restitution des apprentissages de l'exercice.

- Tâche 4 : Recensement et évaluation de l'efficacité des moyens d'alerte existants et propositions d'amélioration sur la base d'une enquête auprès des populations, des élus et des équipes techniques.

- Tâche 5 : Réalisation de documents à buts informatif et éducatif à destination des habitants et/ou des scolaires (conférences, posters, vidéos, storymaps). Proposition de PFMS et d'outils individuels (kit de crise, fiches d'autodiagnostic).

> Aide à l'équipement « information, prévention et sécurité » des communes : commandes groupées éligibles aux fonds de concours.

- Panneaux lumineux informatifs : 5 ;



FONCTIONNEMENT

- Défibrillateurs : 25 ;
- > Mutualisation sur système d'alerte et d'information : Réponse à l'obligation des maires de relayer les alertes officielles : Financement par la CCGPSL et diffusion de l'application Info-Flash : 25 Référents communes sur le territoire.
- > Prévention des violences faites aux femmes : opération « Sacs à pain » le 4 juillet 2021
- > Intervention de Monsieur Jean-François MONIOTTE, Sous-Préfet de Lodève pour un rappel de la réglementation lors de la gestion de crise.
- > Problématique de la forte fréquentation des sites naturels et agricoles du territoire : Réflexion sur la création d'une Brigade Verte.

► D'AUTRES ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES MAIS HORS THÉMATIQUE « RISQUE ET SÉCURITÉ »

- > Fonds de concours : 1^{er} budget de la CC en matière d'investissement
 - Evolution du Règlement d'attribution des fonds de concours.
 - Augmentation de l'enveloppe dédiée aux fonds de concours (600 000 € + 200 000 € sur le Budget Supplémentaire).
- Exemples de dossiers délibérés en 2021 :
- Assas : Aménagement Pôle Sportif (30 000 €) ;
 - Claret : Création parking et aménagement d'une place (30 000 €) ;

DES SACS À PAIN DANS VOTRE BOULANGERIE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Le 4 juillet

En Grand Pic Saint-Loup

La baguette de pain, objet du quotidien, devient un instrument de prévention et de sensibilisation efficace pour lutter contre les violences faites aux femmes et permet également de rappeler les différents dispositifs d'accompagnement et de soutien existants.

3919 VIOLENCES FEMMES INFOS

grand pic saint-loup

- Combaillaux : Création signalétique autour du patrimoine (10 000 €) ;
 - Saint-Martin-de-Londres : Rénovation terrains tennis (26 596,30 €) ;
 - Viols-le-Fort : Végétalisation (3 588,20 €).
- > Ingénierie et aide informatique :
- Présentation du syndicat mixte COGITIS.
 - Présentation du dispositif « conseillers numériques ».
- > Présentation d'outils pratiques et financièrement abordables :
- Présentation « ma com'une » (Communication finances).
 - Gestion cantine (Réservation et paiement en ligne services périscolaires).

LE SERVICE EN CHIFFRES

5

panneaux lumineux
informatifs



fonds de concours

800 000€

26 COMMUNES

participent au groupement de commande pour les
P.E.I. pour la période 2022/2025

25

défibrillateurs

PERSPECTIVES 2022

La Commission souhaite poursuivre le travail débuté en 2021 et notamment celui sur la thématique de la gestion des risques naturels. Par ailleurs, elle souhaite aider davantage les communes et développer le principe de la mutualisation.

INFORMATIQUE

LES MISSIONS DU SERVICE

Le service informatique a pour principales missions de :

- Mettre à disposition les outils informatiques nécessaires aux missions des services de la CCGPSL.
- Assurer la sécurité des données du SI.
- Assurer la maintenance, l'évolution des différents systèmes, postes de travail, serveurs, dispositifs de sécurité, téléphonie fixe et mobile, systèmes d'impression.
- Assurer l'assistance aux utilisateurs.
- Assurer une veille technique et réglementaire.



- > Réorganisation du service par mission de la DSI.
- > Mise en place d'un outil de gestion de parc informatique (GLPI) pour la gestion du matériel, la gestion des demandes et des incidents ainsi que les rapports et analyses des demandes (amélioration continue).
- > Développement équipement télétravail (stations d'accueil, PC portable, 2^d écran, casques, softphone...).
- > Déploiement de la nouvelle infrastructure serveur hyper-convergente avec un site de secours situé au CTI.
- > Migration Samba vers Active Directory pour une meilleure gestion des utilisateurs et de leurs droits, une facilitation de l'intégration de la nouvelle infrastructure serveur, une simplification des authentifications des utilisateurs et une centralisation et automatisation des tâches de configuration

des postes de travail.

- > Centralisation des données (nouveau serveur de fichiers et serveur d'impression).
- > Mise en place d'un groupe « référents numérique » avec le service jeunesse.
- > Mise à jour de la charte informatique.
- > Amélioration de la sécurité : rédaction d'une politique de sécurité des mots de passe.

LE SERVICE EN CHIFFRES

800

tickets (incidents + demandes) entre le 15 mars 2021 et le 31 décembre 2021

4 agents

PERSPECTIVES 2022



Finaliser le déploiement des ordinateurs portables, continuer la simplification des usages par la mise en place de nouveaux outils et paramètres, améliorer la sécurité et la confidentialité des données, poursuivre le développement de la GED, apporter l'aide technique aux services dans le cadre de leurs projets (Nouveaux moyens de paiement, visioconférence, systèmes de réservations de ressources). Rapatriement du serveur de messagerie en interne pour plus de réactivité. Étudier la création d'un poste d'archiviste :

- Mission interne : audit interne, documents papier et numériques, définition de l'architecture d'une GED collaborative.
- Envisager une mutualisation pour répondre aux obligations réglementaires des communes.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LES MISSIONS DU SERVICE

La CCGPSL a créé la Direction de l'Eau et de l'Assainissement en 2018 lors de la prise de compétence en assainissement collectif et GEMAPI, en y agrégeant les compétences déjà détenues depuis sa création (2010) : eau potable, eau brute et assainissement non collectif. Cela a aussi été l'occasion de dissoudre le syndicat de l'eau et de l'assainissement du Pic Saint-Loup.

La DEA comprend :

- > > Un service Eau potable (en délégation ou en Régie) à l'exception des communes situées sur le territoire de Garrigues Campagne,
- > Un service public Assainissement Non Collectif (SPANC) sur l'intégralité du territoire,
- > Un service Assainissement Collectif (en délégation ou en Régie) sur l'intégralité du territoire,
- > Un service Eau Brute sur l'intégralité du territoire, à l'exception des communes situées sur le territoire de Garrigues Campagne,
- > Un service Grand Cycle de l'eau sur l'intégralité du territoire qui comprend notamment la nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Durant l'année 2021, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement a mené des travaux de réhabilitation, de renforcement et d'extension de ces infrastructures. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer :

► RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES EN TRAVERSÉE DE LA COMMUNE DE SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL

Dans le cadre du projet d'aménagement des rues du Languedoc et Plan Vincent porté par le département de l'Hérault et la mairie de Saint-Bauzille-de-Montmel, les concessionnaires réseaux ont été invités à procéder, préalablement à ces travaux, aux réhabilitations et renforcements requis sur leurs réseaux. La Communauté de communes a donc décidé de réhabiliter l'intégralité des réseaux d'eaux usées concernés par le projet de voirie conformément aux préconisations de son schéma directeur assainissement. Ainsi 320ml de canalisations en polypropylène et 180ml de canalisations



en fonte ont été posées. Les travaux ont été réalisés par la société EHTP, sous maîtrise d'œuvre INFRAMED, pour un montant de 330 000 € HT financés à 80% par la collectivité après déduction de la subvention du Département de l'Hérault.

► RENFORCEMENT DES RÉSEAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE

Ces travaux entrent dans le cadre d'une opération globale de renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune actuellement en cours avec la réalisation de nouveaux forages et la construction d'une usine de potabilisation de l'eau. Pour relier ces futurs ouvrages, des canalisations de transport d'eaux brutes et traitées en fonte diamètre 250 et 300 mm ont donc été posées sur près de 9 km dans les rues de Saint-Clément-de-Rivière. Ces travaux réalisés par le groupement SADE/EHTP/TPSONERM, sous maîtrise d'œuvre GAXIEU, ont duré 6 mois pour un montant de 2 700 000 € HT, financés en intégralité par le Grand Pic Saint-Loup.

► RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES DE L'AVENUE DES EMBRUSCALLES SUR LA COMMUNE DE CLARET

Dans le même esprit, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement a engagé des travaux de réhabilitation des réseaux

d'eau potable et d'assainissement situés dans l'emprise du projet du Département et de la commune avenue des Embruscalles au droit de la Place de l'Hermet. Les travaux qui ont consisté à poser 140 ml de canalisations d'eaux usées en PVC et 150 ml de conduite d'eau potable en Fonte, ont été réalisés par l'entreprise CISE TP sous maîtrise d'œuvre interne. Ces travaux ont été financés à 100 % par la Communauté de communes pour un montant de 148 000 € HT.

► EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU MAS-DE-LONDRES

De façon à poursuivre l'urbanisation du Mas-de-Londres,



et en concertation avec la commune, la Communauté de communes a engagé les travaux d'extension de la station d'épuration communale pour porter sa capacité à 600 équivalents habitants. Les travaux ont consisté à aménager un troisième filtre planté de roseaux et à optimiser le fonctionnement des ouvrages existants. La maîtrise d'œuvre a été confiée à ENTECH et les travaux au groupement SERPE/TPSONERM. Les travaux ont coûté 80 000 € HT, financés à 30 % par la Communauté de communes après déduction des subventions perçues auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.

PERSPECTIVES 2022

Les opérations portées par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement vont se multiplier en 2022 :

- > Opérations engagées en 2021 à finaliser en 2022 :
 - Construction des forages et de l'usine de production d'eau potable de Saint-Clément-de-Rivière
 - Réhabilitation et extension des réservoirs d'eau potable sur Saint-Clément-de-Rivière
 - Extension de la station d'épuration de Sainte-Croix-de-Quintillargues
- > Opérations à engager en 2022 :
 - Construction des nouvelles stations d'épuration des communes de Guzargues, Sauteyargues, Saint-Jean-de-Buèges et Vacquières
 - Réhabilitation des réseaux d'eaux usées du bourg de Valflaunès
 - Réhabilitation du réservoir d'eau potable de Valflaunès
 - Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées en traversée du Triadou

Il est à noter en 2022 le lancement des études du schéma directeur intercommunal de l'eau potable et de l'assainissement qui aboutiront à un programme pluriannuel d'opérations visant à anticiper les travaux nécessaires au développement croissant de l'activité du Grand Pic Saint-Loup.

Enfin, dans un contexte prégnant de dérèglement climatique, les premières opérations prévues dans le cadre du schéma directeur d'eau brute approuvé en 2019 seront également lancées pour répondre aux besoins formulés par la profession agricole sur le territoire de la Communauté de communes.

LE SERVICE EN CHIFFRES

ASSAINISSEMENT

19 116 ABONNÉES

désservis par le réseau d'assainissement collectif, soit environ 43 160 habitants



40 stations d'épuration des eaux usées

68 postes de relevage des eaux usées

371 KILOMÈTRES de canalisations de réseau d'assainissement collectif (hors branchements particuliers)

EAU POTABLE

73 réservoirs et reprises

10 sites de production

3 sites d'achat d'eau en gros

3 225 651 M³ vendus 

598 KM de canalisations d'eau potable (hors branchements) 

17 366 ABONNÉS 

GESTION DES DÉCHETS

LES MISSIONS DU SERVICE

La Communauté de communes assure en régie la collecte et l'élimination des déchets ménagers et assimilés (collecte, transport vers les filières de traitement, suivi des traitements et des recyclages) pour 48 793 habitants répartis sur les 36 communes du territoire pour 2018.

Pour la valorisation des ordures ménagères et des encombrants, la Communauté de communes s'est regroupée avec 6 autres EPCI au sein du Syndicat Mixte Entre Pic et Etang (SMEPE), qui est propriétaire et délègue la gestion du centre d'élimination et de valorisation énergétique par incinération de Lunel-Viel.

Les déchets ménagers et autres déchets assimilés, au sens de la loi du 15 juillet 1975, s'opposent aux déchets industriels en ce sens qu'ils peuvent être, de par leurs caractéristiques, collectés et traités sans sujétion particulière par les collectivités locales.



► AGRANDISSEMENT DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-GÉLY-DU-FESC

La déchetterie de Saint-Gély-du-Fesc a été fermée le 1^{er} mars 2021 pour des travaux d'agrandissement et a été rouverte en octobre 2021.

Les enjeux principaux de ces travaux ont pour but :

- > La mise en place de nouvelles filières éco-organismes.
 - > Faciliter l'accès aux usagers en créant une voie de circulation parallèle à l'accessibilité des bennes.
 - > Augmenter le nombre de bennes à quais pour absorber la production de déchets (7 bennes mises à disposition sur l'ancienne déchetterie contre 14 aujourd'hui).
- Fluidifier la circulation des véhicules sur la Zone Artisanale du Rouergas.

► SENSIBILISATION SUR LA PROTECTION DE CERTAINS COURS D'EAU DU TERRITOIRE

Les Élus de la commission Environnement ont souhaité informer les randonneurs sur la préservation de nos cours d'eau et de l'attrait touristique.

Un panneau a été créé et implanté afin d'y remédier.

► ÉTUDE DU REFUS DE TRI DU BAC JAUNE ET MISE EN PLACE D'UNE DOCUMENTATION SPÉCIFIQUE EN TEST DANS UNE COMMUNE DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Un sondage a été mené par la CCGPSL afin de savoir comment triaient les administrés du territoire.

Des caractérisations ont vu le jour et de nombreux déchets retrouvés dans le refus ont comme matière principale le plastique. Un test a été mis en place sur la commune de Teyran à destination des habitants. Il s'agissait de séparer des déchets entre le recyclage et les ordures ménagères. Suite à ces actions des autocollants à coller sur l'arrière des portes de la poubelle dans la cuisine ou des magnets à

mettre sur le frigo ont été créés et distribués dans les écoles du territoire. L'enjeu est de limiter les erreurs de tri qui font augmenter le taux de refus.

► INTERVENTION DANS LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

15 cycles de 4 interventions auprès des écoles du territoire ont été menées tout au long de l'année en partenariat avec l'association APIEU. L'enjeu est de faire découvrir aux enfants une manière simple de moins gaspiller et de mieux trier.

Les enfants ont été aussi sensibilisés au compostage : Comment créer son propre compost ? Ses avantages et ses inconvénients ?

Ces interventions sont aussi associées avec des formations pour les agents qui travaillent dans les cantines sur la réduction du gaspillage alimentaire.



► MISE EN PLACE D'UNE COLLECTE D'OBJETS AFIN DE LEUR DONNER UNE SECONDE VIE

La commune de Saint-Bauzille-de-Montmel a testé 2 journées de collecte afin de donner une seconde vie aux objets que les administrés n'utilisent plus et qui sont en état de marche. Cette démarche permet de limiter la production de déchets et de les détourner de nos déchetteries. La Communauté de communes, en partenariat avec l'association EMMAÛS ont mené à bien ce projet. Cette manifestation pourra être proposée à d'autres communes qui le désirent sur le Grand Pic Saint-Loup en 2022. Ce sont plus de 30 m³ qui ont été collectés par jour pour un village de 1054 habitants.

► ORGANISATION DE 3 JOURNÉES EN COLLABORATION AVEC 3 COMMUNES POUR NETTOYER LA NATURE

La préservation des paysages du Grand Pic Saint-Loup est un enjeu incontournable.

Pour contribuer à cette volonté des habitants, la collectivité met à disposition des bennes afin de permettre de récupérer ces déchets qui se trouvent malheureusement dans nos garrigues.

3 journées ont été organisées en collaboration avec les communes du territoire (Saint-Martin-de-Londres, Vailhauquès et Claret) pour permettre aux habitants qui le désirent de nettoyer les chemins, les cours d'eau et les plaines. De 4 m³ à 15 m³ par jour ont pu être collectés.

La CCGPSL souhaite développer ce type de collaboration afin de sensibiliser les administrés à la prévention de leur patrimoine paysager.



A colorful poster for an event. The text reads: 'LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP, LA COMMUNE DE SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL ET L'ASSOCIATION EMMAÛS PROPOSENT'. The date is 'SAMEDI 4 décembre' from '10H00 à 17H00' at 'St-Bauzille-de Montmel PLACE DU VILLAGE (face à LA MAIRIE)'. The main title is '2ÈME ÉDITION COLLECTE D'OBJETS' with the slogan '“Donnons leur une seconde vie”'. The illustration shows a woman with a bicycle, a man with a guitar, and various household items like a chair, a lamp, and a box. Logos for 'EMMAÛS', 'grand pic saint-Loup', and 'St-Bauzille-de-Montmel' are at the bottom.

FONCTIONNEMENT

► MISE À JOUR DU GUIDE DU TRI

Les extensions de consignes de tri ont été mises en place en décembre 2020 sur l'ensemble du territoire.

Le « Guide de Tri » a été mis à jour et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du Grand Pic Saint-Loup.

L'enjeu est d'améliorer le geste de tri dans sa généralité et de faciliter les consignes : TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

► GESTION DES DÉBOREDEMENTS DE CARTONS SUITE À LA MODIFICATION DES MODES D'ACHAT

Suite à la crise sanitaire, le « Click and Collect » et la vente à emporter se sont développés. Nous avons pu observer une forte augmentation des volumes des poubelles jaunes qui a généré de nombreux débordements récurrents.

La CCGPSL a créé une 2^e collecte de tri sur les points de passages collectifs les plus concernés d'une durée de 4h30 tous les jours depuis septembre 2021.

Afin de limiter au mieux ces débordements pour les administrés dotés de bac individuel, il a été testé depuis cet été un conteneur plus important pour les foyers de 5 personnes et plus, passant de 120L à 240L.

► PLAN LOCAL PRÉVENTION DÉCHETS RÉGION OCCITANIE

Ce Plan Local de Prévention a été conventionné avec le Conseil départemental de l'Hérault en 2012. Il est obligatoire si la Communauté de communes souhaite demander des aides financières auprès de l'ADEME ou de la Région Occitanie. Il permet entre autre d'évaluer les différents flux de déchets produits sur le territoire tout en tenant compte des nouvelles obligations du Grenelle. Il cible les points forts ou faibles de la collectivité et permet une aide à la décision sur la stratégie de collecte des déchets ménagers de notre collectivité.

L'objectif est une diminution des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 13% entre 2010 et 2025 puis une prolongation de l'effort de prévention pour atteindre - 16% à 2031. En 2021, le total des DMA a continué d'augmenter (+7.6% par rapport à 2020). On constate également une inflation pour la production de végétaux et de gravats (306kg/ha/an), la filière du verre, la collecte sélective (hors verre et papier) grâce à la mise en place des extensions de consignes de tri (+3%) et le papier (1000t). Avec la mise en place des Éco-organismes, le niveau des encombrants diminue de -13.8kg/hab par rapport à 2020.



LE SERVICE EN CHIFFRES



633 COMPOSTEURS

distribués en 2021
(contre 467 en 2020)

11

dépôts sauvages

8

déchetteries sur le territoire

+10% DE TONNAGES
pour le verre



160 000 visiteurs par an

+11% DE TONNAGES pour le bac jaune

PERSPECTIVES 2022

Une caractérisation des Ordures Ménagères sera faite en 2022 afin d'évaluer le type de déchets collectés dans ce contenant afin de déterminer des actions plus précises pour détourner des déchets « non - conformes » vers d'autres filières.

BÂTIMENTS ET VOIRIES

LES MISSIONS DU SERVICE

Le service a pour mission, l'entretien du patrimoine bâti et non bâti de la CCGPSL, le nettoyage quotidien des locaux tel que le CTI, la DEA et la DAT. Le reste des locaux sont nettoyés par un prestataire via un contrat suivi par le service. Le service à également des missions de contrôles réglementaires annuels tels que les installations électriques. Un suivi mensuel et un contrôle des consommations des différents fluides par patrimoine est aussi assuré. Depuis juillet 2021, le service a aussi en charge l'entretien et le suivi du nouveau gymnase intercommunal GERARD SAUMADE. Le service assure les missions d'accompagnement, encadrement, mise au point, finalisation et réalisation des projets de constructions/réalisations et infrastructures. Il organise aussi la mise au point, l'animation et le suivi de groupements de commandes dans le cadre de la mutualisation. Il établit l'ensemble des demandes de subventions liées aux diverses opérations auprès de partenaires de la CCGPSL.

De plus, le service assure aussi dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé de la Piscine intercommunale, la coordination et l'arbitrage des actions techniques réparties entre le mainteneur VINCI FACILITIES et l'exploitant VERT MARINE ainsi que la mobilisation de l'assurance DOMMAGE OUVRAGE du constructeur AUXIFIP avec suivi des différentes expertises mais aussi gère le marché de transport collectif des élèves du territoire vers cet équipement.

Concernant l'aire d'accueil des gens du voyage, la Direction et les services communaux, dans le cadre d'une convention collaborative, assurent la gestion administrative et financière de cet équipement.

Pour la Direction, les principales études, projets et chantiers lancés ou menés en 2021 sont :

► ÉTUDES, FAISABILITÉS, MAPA, DIVERS

- > Recrutement programmiste, lancement et suivi des études de programmation de l'extension de l'Hôtel de la communauté.
- > Recrutement programmiste, lancement et suivi des études de programmation du nouveau CTI.
- > Démarrage faisabilité nouvelle crèche sur Assas et recrutement programmiste.
- > MAPA et suivi des relevés topographiques des ZAE intercommunales.
- > Suivi études et lancement MAPA pour réalisation des travaux d'aménagement de la phase 2 de l'Ecoparc Bel Air.
- > Finalisation études du bâtiment de coworking sur la base nature.
- > Finalisation études et lancement MAPA pour la réalisation des travaux de rénovation de la piste d'athlétisme avec création d'ateliers de saut en longueur, en hauteur et à la perche ainsi qu'une aire de lancer de poids.
- > MAPA pour le recrutement d'un MOE pour la réalisation des phases 3 et 4 de l'Ecoparc de Bel Air.
- > MAPA du marché de nettoyage des locaux de la CCGPSL.
- > Etudes de faisabilité et requalification de la ZAE des Avants.
- > MAPA pour marché d'entretien des terrains de sport engazonnés (naturel et synthétique).
- > Montage, mise au point du groupement de commande

voirie 2021 avec MAPA, analyses et négociations des offres puis lancement et suivi des travaux et de la facturation (11 communes participantes) maxi 614 000€ HT.

- > Montage, mise au point du groupement de commande contrôles des aires de jeux et installations sportives, analyses et négociations des offres puis lancement et suivi des travaux et de la facturation (32 participants) montant = 6 011 TTC.
- > Montage et mise au point du groupement de commande voirie 2022 (14 communes participantes), maxi 859 000 € HT.
- > Commande et mise en place de mobilier pour l'ensemble des services.
- > La Direction assure aussi pour le compte de la DEA :



FONCTIONNEMENT

- la relève annuelle des compteurs des 353 abonnés des trois communes de la vallée de la Buèges, ainsi que la mise à jour du fichier clients correspondant à ces mêmes abonnés. Cette prestation représente au global un mois de travail d'un agent.

- les constats de raccordement à l'assainissement des eaux usées des constructions nouvelles sur l'ensemble du territoire ainsi en 2021 : 180 constats de raccordement ont été réalisés générant environ 800 000 € de recettes pour la DEA.

> Et enfin la facturation 2021 du service ADS soit 2 jours de travail pour un agent.

► TRAVAUX

> Lancement et suivi en 2021 ou livraison en 2021 de travaux débutés en 2020.



> Livraison de la nouvelle déchetterie de Saint-Gély-du-Fesc, octobre 2021, montant opération = 635 000 € HT.

> Livraison du premier gymnase intercommunal GERARD SAUMADE, Juillet 2021, montant opération = 1 973 000 € HT.

> Livraison du nouveau Restaurant Pic Natura, avril 2021, montant opération = 549 000 € HT.

> Lancement des travaux de la salle de spectacle en août 2021, montant prévisionnel opération = 2 117 085 € HT.

> Lancement et suivi des travaux de voirie dans le cadre du groupement de commande 2021 en octobre 2021, clôture prévue en mai 2022, montant final = 539 646 € HT (dont 22 000€ engagé en 2021).

> Travaux d'aménagement intérieur :

- Equipement Mobilier du Gymnase
 - Rénovation des sols et peintures de la moitié Sud de la crèche de Saint-Mathieu-de-Trévières
 - Rénovation des sols et peintures des communs de la crèche de Valflaunès
 - Réaménagement du bureau du Président
 - Aménagement scénographique des expositions 2021 de la HDV et de la MDC
 - Création d'un bureau à la MSAP
 - Création d'un bureau à l'OTI
 - Divers petits travaux dans les crèches
 - Divers achats et installation de mobiliers de bureau pour les besoins des différents services.
- > Travaux dans les ZAE intercommunales tels qu'entretien ou aménagement de sécurité et d'occupation de l'espace, montant = 142 840 € HT.

grand pic saint-loup
Mairie d'origine
Communauté de communes
du grand Pic Saint-Loup
Hôtel de la Communauté -
25 allée de l'Espérance
34270 SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIÈRES

Financements
Région Occitanie
522 340 €
Conseil Départemental 34
181 400 €

**Reconfiguration de la salle de spectacle
de Saint-Gély-Du-Fesc**

ENTREPRISES

- LOT 1 - Curage / Démolition / Gros Oeuvre
MISTRAD
9 Avenue du Simey Malécote
BP 17 - 34430 SAINT-GEY-DU-FESC
- LOT 2 - V.R.D.
TP BOMERIE
450 rue des Auliers
34270 SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIÈRES
- LOT 3 - Charpente métallique / Couverture / Bardage
CMA
10 chemin du Rigolo - Zone Artisanale
34110 VIELLA-GARDOLLE
- LOT 4 - Menuiseries extérieures
BUCROS
2500 route de Merle
34090 MONTPELLIER
- LOT 5 - Serrurerie
BUCROS
2500 route de Merle
34090 MONTPELLIER
- LOT 6 - Doubleage / Cloisons
HK
11 rue des Auliers
34270 SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIÈRES
- LOT 7 - Menuiseries Intérieures
CARDONNET
405 rue des Auliers
34270 SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIÈRES
- LOT 8 - Revêtement sol
TECHNIC SOL
L'Esplanade des 108 chères
34050 MONTPELLIER
- LOT 9 - Revêtement résine
BATTAGLINO
383 rue Adolphe Belge
38342 VOREPPE
- LOT 10 - Peinture
MSE
1900 avenue de Malchaire Jun
30090 NIMES
- LOT 11 - Electricité
RMS
26 Fort de la Bonquille - "Le Néstor"
BP 30022 - 34872 LATRES
- LOT 12 - Photovoltaïque
RMS
7 avenue de la gare
30020 MANGUESSES
- LOT 13 - CVC Plomberie / Sanitaires
SANTHERMIC
70 avenue des Cocorilles
34160 CASTRIES
- LOT 14 - Scénographie
Tribune
MASTRE RECHUTES
Zone Mandopelle - rue B Larnac
85130 LA VERDINE
- LOT 15 - Scénographie
Equipements
SAS CLEMENT ET FILS
2 Rue des Bèzes du sud
34900 JUVIGNAC

Architectes Mandataires
Bureaux d'études co-traitants
Bureaux de contrôle
Coordinateur SPS
PC - AUTORISATION
SURFACE DU TERRAIN
17 186m²

PERSPECTIVES 2022

Continuité du service régie avec mise en place de la possibilité de saisine dématérialisée des demandes d'intervention (outil développé par le service informatique).

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE :

- > Amélioration des installations du site préhistorique de Cambous.
- > Étude de faisabilité de l'agrandissement et amélioration de la Halle du Verre.
- > Création d'un espace voué aux métiers d'art dans le site de la Bergerie des Matelles.
- > Poursuite des travaux d'aménagement de la salle de spectacle intercommunale de Saint-Gély-du-Fesc avec coordination des travaux communaux sur les nouveaux espaces publics requalifiés à cette occasion.
- > Travaux de réhabilitation du plot B de la Base Nature en espaces voués au coworking.

Budget prévisionnel = 125 000€ HT

- > Travaux de réhabilitation de la piste d'athlétisme avec création d'ateliers de saut en longueur, en hauteur, à la perche et aire de lancer du poids, montant prévisionnel = 426 398 € HT.
- > MAPA et exécution des travaux du programme voirie 2022 dans le cadre du groupement de commande 2022.
- > Mise au point et lancement du groupement de commande PROGRAMME VOIRIE 2023.
- > Finalisation des études et lancement des MAPA pour les travaux d'aménagement de la phase 3 et 4 de l'ECOPARC BEL AIR, montant estimatif prévisionnel de l'opération = 4 100 000 € HT.
- > Poursuite des études de programmation du futur CTI.
- > Travaux d'aménagement de la phase 2, H4 et D5 de l'ECOPARC BEL AIR montant prévisionnel opération = 1 417 000 € HT.
- > Travaux d'extension des locaux de la DST/DAT dans le lot contigu à l'existant + nouveau mobilier.
- > Travaux estivaux dans les crèches : à Vailhauques, reprise en sous-œuvre des fondations et à Saint-Mathieu-de-Trévières, rénovation des sols et peintures de la partie NORD.

NOUVEAU GROUPEMENT DE COMMANDE : Contrôle des PEI (points d'eau d'incendie) sur 3 ans (26 communes participantes).



LE SERVICE EN CHIFFRES





LAURET



LES MATELLES



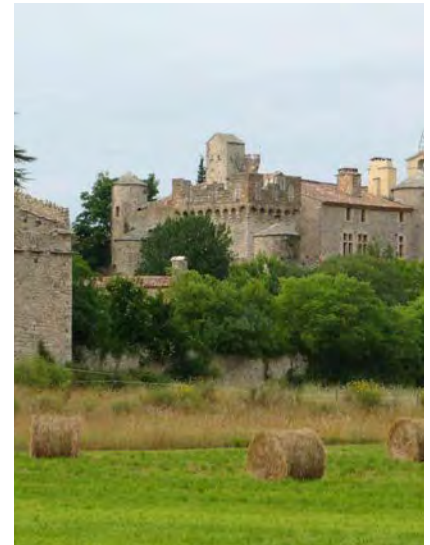
LE TRIADOU



MAS-DE-LONDRES



MURLES



NOTRE-DAME-DE-LONDRES



PÉGAÏROLLES-DE-BUÈGES



ROUET



SAINT-ANDRÉ-DE-BUÈGES



2.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROTECTION ET VALORISATION DU TERRITOIRE

LES MISSIONS DU SERVICE

Mettre en œuvre les actions favorables à la biodiversité et à la préservation de l'environnement local.

Si certaines de ces actions sont liées à des financements européens (Natura 2000) ou de l'Agence de l'Eau (Paiement pour Services environnementaux), la Communauté de communes mène différents projets en concertation avec les agriculteurs, les autres acteurs économiques et les associations afin de préserver la richesse de son territoire.

► ACCOMPAGNEMENT DU MONDE AGRICOLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, À LA MODIFICATION DES PRATIQUES ET À LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ

9 février 2021 : « Paiement pour Services Environnementaux » : Constitution du comité de sélection

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a été retenue en 2020 par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la mise en œuvre sur son territoire des Paiements pour Services Environnementaux.

Ce dispositif lui permettra de disposer de moyens financiers octroyés par l'Agence de l'Eau pour rémunérer les exploitants agricoles mettant en place des projets vertueux en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité dans le cadre de contrats signés avec chaque exploitant agricole candidat pour une durée de 5 ans.

La désignation des exploitants agricoles retenus dans le cadre de ce dispositif sera effectuée par un comité de sélection PSE composé d'élus communautaires membres des commissions « Agriculture, préservation des ressources naturelles et environnement » et « eau et assainissement ». Le comité de sélection est composée de Jean-Claude ARMAND, Vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement, Laurent SENET, Vice-président délégué à l'agriculture, à la préservation des ressources naturelles et à l'environnement, Pierre ANTOINE, Maire de Guzargues, Vice-Président délégué aux finances, Geneviève CASTANIE, Maire de Fontanès, Georges CAPUS, Maire de Pégairolles de Buèges, Romain KUSOSKY, Maire de Notre-Dame-de-Londres, Gilles BERGER, Maire de Sauteyrargues, Yves GRUVEL, Délégué suppléant, Saint-Jean-de-Cornies.

23 mars 2021 : Convention de partenariat tri-annuelle 2021/2023 pour la mise en place d'un outil de prévision du risque météorologique en agriculture

Le département de l'Hérault a subi ces dernières années, plusieurs vagues de températures extrêmes. Le territoire du Grand Pic Saint-Loup n'a pas été épargné et la majorité des filières est concernée. La difficulté d'anticipation de ces températures extrêmes ne permet pas aux agriculteurs de modifier des pratiques parfois non favorables voire aggravantes pour leurs cultures. Les actions en réponse à ces phénomènes climatiques sont aujourd'hui réalisées à posteriori, dans des situations de crise, après la survenance des événements météorologiques. L'anticipation des phénomènes climatiques extrêmes apparaît donc comme essentielle et permettrait aux agriculteurs de pouvoir en atténuer



les effets par la mise en place, plusieurs jours à l'avance, de pratiques adaptées préconisées. Les dommages sur les cultures seraient ainsi réduits, mais il n'existe à ce jour aucun outil permettant la mise en œuvre de ces pratiques par anticipation.

La Chambre d'Agriculture de l'Hérault et la Société Prédicit Services ont décidé de construire un projet pilote permettant de tester un dispositif d'alerte permettant de limiter les conséquences des événements climatiques extrêmes sur les exploitations agricoles du département. Le projet, d'une durée de 3 ans, permettra de mettre en place et de tester les éléments suivants :

- > Proposer un service d'accompagnement des agriculteurs.
- > Identifier les événements climatiques critiques (dans un premier temps les vagues de chaleur et de grand froid) et travailler sur les seuils et les échéances.
- > Préparer des fiches de bonnes pratiques à destination des exploitants.
- > Informer les agriculteurs (messages avec lien web vers le site de la Chambre d'agriculture).
- > Créer un espace agriculteurs dédié sur le site de la Chambre d'Agriculture.

28 septembre 2021 : Exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des vergers, des cultures fruitières, d'arbres et arbustes et des vignes

19 octobre 2021 : Contribution au Fonds de solidarité - Plan de sauvetage de l'agriculture





Héraultaise suite à l'épisode de gel des 7 et 8 avril 2021.

Les 7 et 8 avril derniers le territoire national a été frappé par un épisode de gel intense qui a entraîné des dégâts importants sur certaines productions agricoles. Le département de l'Hérault n'a pas été épargné par cet événement qui a impacté considérablement les filières arboricoles et viticoles. Les dégâts sont considérables sur plus de 3.000 exploitations agricoles, et les pertes en chiffre d'affaires sont évaluées à plusieurs centaines de millions d'euros sur le département de l'Hérault. Pour ce qui concerne plus spécifiquement la viticulture, la coopération viticole estime que 50 % de la récolte est perdue, et pour 90 % des viticulteurs indépendants le niveau de sinistres représente plus de 50 % de perte de récolte.

Dès les jours qui ont suivi la survenance de cet épisode exceptionnel, une cellule technique de crise coordonnée par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et réunissant l'ensemble des partenaires a été activée. Il en résulte notamment la mise en œuvre d'un plan de sauvetage de l'agriculture héraultaise avec la mise en place de nombreux outils d'accompagnement.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a délibéré lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2021 pour acter un dégrèvement pour perte de récolte de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) de 2021 au profit des agriculteurs concernés.

En parallèle, au vu de l'article 1395 A bis du CGI, il est possible d'exonérer pour la part intercommunale, de taxe foncière sur les propriétés non bâties, les vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et les vignes.

L'exonération de taxe foncière portera, sur une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2022, sur les propriétés non

bâties, les vergers, cultures fruitières d'arbres et arbustes et les vignes.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a également souhaité s'associer au plan de sauvegarde en contribuant au fond de solidarité afin de venir en aide aux caves particulières et aux caves coopératives au titre des surcoûts de vinification liés aux pertes de récolte. Sur la base des travaux réalisés par la cellule de crise, le montant de la dotation proposée est de 50.000 €, soit l'équivalent de 1 € par habitant.

► ANIMATION DE LA DÉMARCHE DE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL, SOUTIEN AUX ACTIONS DE PROMOTION DES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE, DE STRUCTURATION DE L'APPROVISIONNEMENT DE PROXIMITÉ ET DES CIRCUITS-COURTS

9 février 2021, 29 juin et 28 septembre 2021 : attribution de subventions MICA

Accompagnement des associations du territoire dans la réalisation d'actions ou de Manifestations d'Intérêt Communautaire à Vocation Agricole (MICA) qui ont pour objectif principal la mise en valeur des exploitants, des exploitations et/ou des productions du territoire sous signe d'identité et/ou de qualité ou la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial du Grand Pic Saint-Loup dans les domaines de l'adaptation des pratiques, de la distribution de proximité, de la lutte contre le gaspillage ou de l'éducation au goût, et notamment :

> Association « Culture et truffes » - 13^e fête de la truffe et

des produits du terroir : 1 600 €.

> Association « FR CIVAM » - l'Hérault de Ferme en Ferme
12^e édition : 4 000 €.

> Association « Pic Assiette » - Classes du goût - Immersion
Alimentation Durable : 2 000 €.

> Association « Pic Assiette » - À la cantine mon assiette fait
bonne mine : 2 000 €.

> Association « Agir pour Assas Autrement » - les automnales
1^{ère} édition : 2 000 €.

> Association « COOPERE 34 » - les éco-minots passent à
table : 2 000 €

> Association les paniers du Pic - « 5^e fête de l'abeille » - Saint-
Mathieu-de-Trévières - 7 novembre 2021 : 500 €.

> Association Pic Assiette - « Papilles et Saveurs » - saison
estivale 2021 : 2 000 €.

> Association Pic Assiette - « Livret des paysages aux 4
saisons » : 1 000 €.

> Maison Familiale Rurale des Garrigues du Pic Saint Loup
- « Croquons la garrigue » : 1 600 €.

> Association Planète Terroirs - « déguster la garrigue » : 3
188,49 €.

> Association « Culture et vins » - 14^e Festa de la Vendémia
- Valflaunès / Pic St Loup - 31 octobre 2021 : 2 500 €.

9 février 2021 : Convention Pluriannuelle d'Objectifs pour la Promotion des vins d'Appellation d'Origine « Terrasses du Larzac »

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a structuré sa politique agricole autour de la valorisation des paysages viticoles, de la valorisation du patrimoine alimentaire local, des exploitations du territoire et de la promotion de la destination œno-touristique.

Dans ce cadre, elle apporte une attention particulière au soutien de la filière viticole au regard des difficultés rencontrées ces dernières années en intervenant notamment, aux côtés de nombreux autres partenaires publics, dans la mise en œuvre de plans de soutien suite aux récents épisodes climatiques.

L'année 2020 a été une année particulièrement difficile pour le monde agricole avec la crise sanitaire de la Covid19 qui a entraîné l'annulation de nombreuses manifestations de promotion et supprimé de nombreux débouchés commerciaux (cavistes et restauration notamment).

Pour faire face à cette crise économique, le Syndicat de l'Appellation d'Origine Contrôlée « Terrasses du Larzac » a sollicité la Communauté de communes dans le cadre d'un projet d'accompagnement pour la « promotion des vins d'appellation d'origine « Terrasses du Larzac » initié et conçu

par le syndicat. Ce projet de promotion autour des vins de l'appellation vise notamment à communiquer sur la reconnaissance en AOC du territoire, assurer la promotion des vins « Terrasses du Larzac », favoriser les mises en relations, poursuivre et amplifier les partenariats locaux engagés.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a répondu favorablement à cette demande de soutien en signant une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Syndicat.

23 mars 2021 : Convention cadre de partenariat tripartite : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup - Office de Tourisme du Grand Pic Saint-Loup - Chambre d'Agriculture de l'Hérault

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et la Chambre d'Agriculture ont conclu depuis 2012 un partenariat formalisé par la signature de conventions cadres. La précédente convention étant arrivée à échéance, la Chambre d'Agriculture et la Communauté de communes ont convenu de renouveler ce partenariat par la signature d'une nouvelle convention pour la période 2021-2025.

Compte tenu de la réorganisation de la compétence tourisme de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup au 1^{er} janvier 2021, il est proposé de renforcer le partenariat destiné à appuyer le développement des axes de coopération intéressant le développement touristique, par la mise en œuvre d'une convention tripartite intégrant l'Office de Tourisme du Grand Pic Saint-Loup.

La nouvelle convention proposée a pour objet de définir les engagements réciproques des parties dans le cadre de



leurs domaines d'action et compétences afin d'appuyer le développement des 4 axes de coopération identifiés :

Axe 1 - Une agriculture dynamisant son territoire

Axe 2 - Une agriculture durable et garante de la biodiversité

Axe 3 - Une agriculture actrice de l'aménagement du territoire du Grand Pic Saint-Loup

Axe 4 - Une occupation agricole de l'espace maintenue

18 mai 2021 : Renouveau de la reconnaissance du Projet Alimentaire Territorial par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Le Projet Alimentaire Territorial du Grand Pic Saint-Loup a émergé en 2016 devant le constat de la nécessité de structurer l'action portée par la Communauté de communes dans le cadre d'un projet collectif face aux problématiques et aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation sur les questions de :

> La production (en se préoccupant du foncier, de l'accès à l'eau, des pratiques environnementales...).

> La distribution (en se préoccupant de la valorisation du patrimoine alimentaire, de la relocalisation de la consommation, des circuits-courts...).

> La consommation (en se préoccupant de la sensibilisation, de la formation, de la responsabilisation et de l'accompagnement des acteurs...).

Le PAT du Grand Pic Saint-Loup s'est ainsi attaché à répondre à ces grands objectifs en définissant un cadre stratégique et opérationnel dans une approche globale et transversale du système alimentaire intégrant des dimensions économiques (structuration et consolidation des filières, mise

en adéquation de l'offre et la demande, préservation des espaces agricoles...), environnementales (prise en compte de la biodiversité, valorisation des modes de production agroécologiques, changement de pratiques...) et sociales (soutien aux initiatives, mise en réseau des acteurs, recréer du lien par les circuits de proximité...).

Le PAT du Grand Pic Saint-Loup a reçu la reconnaissance du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en mai 2018 pour une durée de 3 ans. La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a sollicité et acquis le renouvellement de la reconnaissance de son Projet Alimentaire Territorial par le Ministère pour une durée de 5 ans (PAT de niveau 2, qui correspond aux projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles).

NATURA 2000 – BIODIVERSITÉ – GESTION DES MILIEUX NATURELS

23 mars 2021 : Demande de subvention pour Natura 2000 - Période du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021

Depuis 2013, la Communauté de communes est animatrice de deux sites Natura 2000 : « Pic Saint-Loup » et « Hautes Garrigues du Montpelliérais ». Les actions qu'elle met en œuvre sont financées à 100% par l'Union européenne et l'Europe.

En 2021, les principales actions ont porté sur l'animation Natura 2000 (Coût masse salariale, frais de structure, frais de fonctionnement) et la réalisation de prestations notamment des études d'inventaires (étude Poissons sur le Lamalou, Prospections chiroptères, étude oiseaux) et des actions de sensibilisation notamment en lien avec des enjeux biodiversité (Chauves-souris, zones humides...).

Le budget global s'élevait à 78 905 €.

18 mai et 19 octobre 2021 : Dossier de demande de subvention - « Perspectives d'amélioration de gestion et potentialités de restauration hydraulique et écologique par le renforcement de la trame turquoise du lieu-dit « Source du Salaison »

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup est propriétaire d'un ensemble de 20 parcelles (4.5 ha) sur la commune de Guzargues lieu-dit source du Salaison. Cette zone est particulièrement riche en biodiversité et plusieurs périmètres à enjeux intersectent le site (Natura 2000 ZPS Hautes Garrigues Montpelliérais, PNA Aigle de Bonelli, chiroptère, lézard ocellé, loutre, odonate, pie-grièche à tête rousse).

Ce secteur de la source du Salaison est aujourd'hui particulièrement prisé et connaît une pression régulière qui fragilise



et menace ces milieux naturels sensibles. Le cours d'eau a subi des travaux d'artificialisation et la plupart des espaces naturels alentours sont pâturés sans notice de gestion. Le site d'étude regroupe une mosaïque importante de milieux (gradient allant d'une matrice de pelouses sèches à des zones humides) qui assurent un contraste fort et confère au site un caractère privilégié vis-à-vis de l'enjeu trame turquoise (mares temporaires méditerranéennes, zones de suintement, écoulements dynamiques, présence ponctuelle de prairies humides).

Dans ce cadre, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup souhaite, au regard des enjeux eau et biodiversité, conduire une étude de faisabilité qui devra permettre de faire le point et améliorer les connaissances naturalistes de ce secteur, d'évaluer les pratiques pastorales et définir les modalités de mise en œuvre d'un plan de gestion pastoral permettant d'apporter les garanties de maintien d'une qualité environnementale, et d'apprécier les différents scénarii de reconnexion des milieux aquatiques, d'en évaluer les impacts, d'en arrêter les modalités techniques et financières de réalisation. Cette étude permettra également d'étudier la faisabilité d'une renaturation du Salaison, au droit immédiat du cours d'eau, d'établir et analyser les impacts des différents scénarii et les comparer, notamment en termes de coûts/bénéfices et, sur la base du scénario retenu par un COPIL, définir le projet technique, le dimensionner, le chiffrer.

Le portage de cette étude s'inscrit dans le cadre de la Compétence GEMAPI assurée par la Communauté de communes, notamment l'item 8 « Protection et restauration des milieux aquatiques » dont le champ d'intervention couvre les thématiques de la continuité écologique et la préservation et la restauration des zones humides.

Par courrier du 10 septembre 2021, l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a notifié le rejet de la demande de financement déposée dans le cadre de l'appel à projet Biodiversité et la réorientation de la demande de subvention dans le cadre du 11^e programme de l'agence de l'eau au titre des travaux de restauration des cours d'eau. Contrairement à l'appel à projet Biodiversité, le taux maximum d'aide attribuable dans le cadre de ce dispositif est de 50 % au lieu de 70% et l'assiette éligible a été ramenée à 22 800€ sur une estimation globale du projet à 36 000 €.

Le plan de financement de cette opération a ainsi dû être modifié en conséquence en sollicitant en complément de l'Agence de l'Eau et de la Région Occitanie, le Conseil Départemental de l'Hérault.

29 juin 2021 : Candidature à l'Atlas de la Biodiversité intercommunale

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup anime deux sites Natura 2000 depuis 2010. Pour autant, certains secteurs de son territoire, exclus des directives européennes sont moins connus, car non étudiés et suivis dans le cadre du programme européen. Afin de palier ce manque de connaissance, la Communauté de communes a souhaité répondre à l'Appel à projet lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) « Atlas de la biodiversité communale, ABC » au niveau de l'intercommunalité.

L'Atlas du Grand Pic Saint-Loup avait pour objectif de :

- > Sensibiliser les habitants aux enjeux du territoire.
- > Accompagner les habitants dans le déploiement de leurs connaissances naturalistes.
- > Animer la préservation de la biodiversité en aidant les habitants à s'emparer du sujet en les intégrant du début à la fin au projet.

Le résultat de l'Appel à Projets n'a malheureusement pas permis de retenir le territoire du Grand Pic Saint-Loup.

28 septembre 2021 : Acceptation de délégation du droit de préemption ENS par la commune de Mas-de-Londres à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Le secteur de la plaine de Londres est un secteur particulièrement riche en termes de biodiversité et en particulier en ce qui concerne les « zones humides ». Il est constaté depuis plusieurs années la mise en vente de parcelles pour des usages destinés à des activités de loisirs et dans des tarifs déconnectés de la réalité des prix du marché du foncier pour ce type de bien. Deux risques majeurs sont liés à ces ventes : la perte de biodiversité liée au risque de cabanisation ou de retournement des zones humides et la hausse fictive et démesurée des prix du marché du foncier pour ce type de bien.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a déjà engagé plusieurs procédures d'acquisition de parcelles d'intérêt écologique fort sur la commune de Mas-de-Londres sur les lieux dits de la Jasse en 2010, la Fraicinède en 2013 ou encore Gabriac en 2018. Cette procédure de préemption est un outil de mise en œuvre d'une politique de protection des espaces naturels sensibles, destinée à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels.

Une Déclaration d'Intention d'Aliéner a été reçue par le Département de l'Hérault en date du 13 juillet 2021 pour la cession de 2 parcelles cadastrées section B n°23 et B n°24.

Ces parcelles sont localisées dans un secteur d'intervention prioritaire (Zone Humide avérée zone rouge du PPRI, Sites Natura 2000 « Pic Saint-Loup » et « Hautes Garrigues du Montpelliérais »).

La commune de Mas-de-Londres et la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup appuyés par l'expertise technique du Conservatoire d'Espaces Naturels ont décidé de déléguer le droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles de la commune vers la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup pour l'acquisition desdites parcelles, en référence à l'article L 215-7 du Code de l'Urbanisme qui prévoit que la commune peut déléguer ce droit à un établissement public de coopération intercommunale y ayant vocation, en accord avec celui-ci.



LE SERVICE EN CHIFFRES


2 AGENTS

dédiés avec un renfort d'un service civique sur la période estivale

recettes prévues en 2021

37 000€

67 000€ 

dépenses prévues en 2021

PERSPECTIVES 2022

La poursuite de ces actions concernera principalement la préservation des zones humides et des espèces et milieux prioritaires du Grand Pic Saint-Loup (rapaces, chauves-souris, garrigues, mares temporaires...)



LES MISSIONS DU SERVICE

- > Appliquer le SCoT par le suivi des différents documents d'urbanisme communaux.
- > Observatoire du SCoT à mettre en place.
- > Suivi de l'évolution réglementaire notamment dans la hiérarchie des normes (notamment SRADDET);
- > Elaboration du PLH.
- > Elaboration du Diagnostic Foncier.
- > Instruction des autorisations droit du sol pour les communes.

► SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) ET PLANIFICATION DE L'URBANISME

Suite à la décision de relance du projet de SCoT en décembre 2014, la CCGPSL a approuvé son schéma de cohérence territoriale en janvier 2019. C'est après un long processus (validation du diagnostic en mai 2016, débat sur le PADD en mai 2017, arrêt du SCoT tirant le bilan de la concertation et de l'enquête) que le projet de SCoT a été approuvé à l'unanimité lors du conseil communautaire du 8 janvier 2019. Ce schéma définit ainsi à l'horizon 2030 pour les 36 communes composant la CCGPSL une stratégie en matière d'aménagement du territoire, de préservation visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Les documents d'urbanisme des communes devront donc se mettre en compatibilité avec le SCoT dans un délai maximum de trois ans à partir de sa date d'approbation.

Ainsi, durant l'année 2021, la CCGPSL porteuse du SCoT en tant que Personnes Publiques Associées (PPA) a accompagné l'évolution d'environ une douzaine de communes

dans leurs travaux sur leurs documents d'urbanisme. La CCGPSL s'est ainsi prononcée sur l'élaboration du PLU de la commune de Saint-Clément-de-Rivière le 9 février 2021. De plus, la CCGPSL a de fait poursuivi l'accompagnement de nombreuses communes qui ont prescrit l'élaboration de leur PLU ou leur carte communale mais qui ne sont pas encore arrivées en phase d'arrêt :

- > PLU en élaboration sur la commune de Causse-de-la-Selle.
- > PLU en élaboration sur la commune de Cazevieille.
- > PLU en élaboration sur la commune de Mas-de-Londres.
- > PLU en révision sur la commune de Murles.
- > PLU en révision sur la commune de Saint-Bauzille-de-Montmel.
- > PLU en élaboration sur la commune de Saint-Hilaire-de-Beauvoir.
- > CC en élaboration sur la commune de Saint-Jean-de-Cuculles.
- > PLU en révision sur la commune de Saint-Mathieu-de-Trévières.
- > PLU en élaboration sur la commune de Sauteyrargues.
- > PLU en élaboration sur la commune de Viols-en-Laval.
- > PLU en élaboration sur la commune de Viols-le-Fort.





Habitat et foncier

La CCGPSL s'est engagée à travers le SCoT à traiter la problématique de l'habitat, et particulièrement à « diversifier l'offre de logements de qualité pour faciliter les parcours résidentiels (type et taille) ». Par ailleurs, à travers son statut et ses compétences (politique du logement et du cadre de vie), et en application de l'article L302-1 du Code de Construction et de l'Habitation, - CCH (territoire de plus de 30 000 habitants avec une commune de plus de 10 000 habitants) - la CCGPSL a l'obligation d'élaborer un programme local de l'habitat (PLH).

► PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Pour rappel, le PLH « définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et, entre les quartiers d'une même commune, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements ». Ainsi, en date du 16 avril 2019, le conseil communautaire s'est engagé dans la procédure d'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) sur le territoire des 36 communes de la CCGPSL.

Dans cette optique, la CCGPSL a contractualisé avec le bureau d'études Guy Taieb Conseil, prestataire spécialisé dans les questions d'habitat, afin d'accompagner la collectivité dans la mise en place et l'élaboration de son PLH.

Pour suivre cette élaboration, un comité de pilotage composé de huit élus issus de la commission Aménagement du territoire, a été constitué.

► PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

Le Conseil Départemental, qui travaille sur la question de l'habitat, a sollicité la CCGPSL pour participer à son Programme d'Intérêt Général (PIG) qu'il souhaite reconduire pour la troisième fois.

Le programme d'intérêt général est un dispositif d'action visant à l'amélioration d'ensembles immobiliers ou de logements privés dans des zones urbaines ou rurales plus ou moins étendues. Il se déroule sur une durée de trois ans, et est matérialisé par la mise en place d'une convention entre l'État, l'ANAH, les collectivités concer-

nées et l'opérateur chargé des opérations d'ingénierie du programme.

Les thématiques visées concernent en particulier la lutte contre l'habitat indigne, la rénovation thermique, ainsi que l'amélioration de l'autonomie des personnes fragiles. Les enjeux sont d'améliorer les conditions de vie des propriétaires et locataires modestes, de mieux répondre à la demande de logement social, de participer à la revitalisation des centres anciens, et de réduire la part financière des collectivités.

Suite à la délibération en date du 16 octobre 2018 validant la mise en place du Programme d'Intérêt Général sur le territoire de la CCGPSL, celui-ci a été opérationnel dès le mois de mars 2019. Concernant l'année 2021, conformément aux prévisions, il est rappelé que les réalisations sont cohérentes avec les objectifs prévus en matière de nombre de dossiers (34), où la très grande majorité de ces derniers (85 %) concerne des travaux d'amélioration énergétique, 15 % sont dédiés à l'autonomie, et aucun ne concerne la réhabilitation de logement dégradé.

► PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ AVEC L'EPF D'OCCITANIE

Le 13 décembre 2019, la CCGPSL et l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPF) ont signé un protocole de partenariat sur cinq ans afin d'accompagner les projets de développement à l'échelle intercommunale.

L'EPF Occitanie est habilité à procéder à toute opération immobilière et foncière de nature à faciliter les projets d'aménagement. Il contribue à la définition et à la mise en œuvre de stratégies foncières pour favoriser le développement durable des territoires et la lutte contre l'étalement urbain.

Il contribue à la réalisation de programmes en matière de logements, notamment sociaux, en tenant compte des priorités définies par les programmes locaux de l'habitat, d'activités économiques et de protection contre les risques technologiques et naturels.

L'EPF d'Occitanie intervient déjà sur des acquisitions et du portage foncier avec les communes de Lauret et de Valflaunès, Saint-Bauzille-de-Montmel et Sauteyrargues.

Ainsi, concernant l'année 2021, en date du 29 juin 2021, la CCGPSL a délibéré favorablement concernant les opérations dites « La Colline » et « Rue de l'Amandier », situées toutes deux sur la commune de Saint-Mathieu-de-Trévières.

Les protocoles signés permettront à la CCGPSL d'élargir l'accès à cette ingénierie foncière à l'ensemble des communes du territoire, et d'accélérer ainsi la réalisation de projets d'habitat et de développement économique. De plus, il rendra possible le co-financement d'études de diagnostic foncier.

Ce partenariat s'est aussi matérialisé par l'accompagnement de l'EPF dans la réalisation du diagnostic foncier, qui viendra alimenter le volet foncier du PLH.

En effet, ce diagnostic a vocation à identifier les gisements fonciers situés dans l'enveloppe urbaine des communes, matérialisés par les dents creuses, les divisions parcellaires potentielles ainsi que les logements vacants pouvant être mobilisables.

Ainsi, en 2021, ont débuté une série de réunions tripartites associant les services de la CCGPSL, de l'EPF ainsi que le prestataire « Pluralités » qui est en charge de mettre en place cette étude.

A noter que l'EPF finance entièrement ce diagnostic, au profit de la CCGPSL.



► CONVENTION D'UTILITE SOCIALE (CUS) SIGNÉE AVEC LES DIFFÉRENTS BAILLEURS DU TERRITOIRE

La convention d'utilité sociale est un contrat passé entre un organisme HLM et l'État, qui définit la politique patrimoniale de l'organisme HLM, ses engagements et ses objectifs, pour une durée de 6 ans.

Elle a pour objectifs de définir pour chaque bailleur social :

- > la politique patrimoniale et d'investissement de l'organisme avec notamment un plan de mise en vente des logements à usage locatif détenus par l'organisme et les orientations retenues pour les investissements des fonds provenant de la vente.

- > la politique sociale de l'organisme, développée dans un cahier des charges de gestion sociale permettant par exemple la mise en œuvre d'une politique de loyers afin de satisfaire les objectifs de mixité sociale et d'équilibre territorial.

- > la politique de l'organisme pour la qualité du service des locataires.

Suite à deux sollicitations de bailleurs, la CCGPSL confirmait à la fois aux bailleurs FDI HABITAT ainsi que « UN TOIT POUR TOUS », le souhait de l'intercommunalité d'être co-signataire de leurs CUS respectives. En effet, ces bailleurs sont très implantés sur notre territoire avec respectivement 196 et 46 logements locatifs sociaux repartis sur 8 communes : Claret, Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Gély-du-Fesc, Lauret, Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, Teyran et Viols-le-Fort.

L'un des enjeux des CUS concerne le plan de mise en vente de logements, facilité par le décret d'application du 26 juillet 2019 qui rend la présence de ce plan obligatoire dans les CUS. Les ventes potentielles doivent notamment permettre aux bailleurs d'autofinancer leurs investissements, mais réduisent mécaniquement le nombre de logements sociaux sur le territoire concerné ; les bailleurs FDI HABITAT et UN TOIT POUR TOUS n'ont pas de projet de vente sur le territoire de la CCGPSL.

Néanmoins, dans le cadre de sa politique sociale de l'habitat et plus particulièrement de l'élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH), la Communauté de communes a intérêt à nouer un partenariat avec ces deux bailleurs, concrétisé dans un premier temps par la co-signature de ces conventions.

Ainsi, en date du 28 septembre 2021, la CCGPSL a délibéré favorablement sur les termes des deux Conventions d'Utilité Sociale en partenariat avec les bailleurs FDI HABITAT et UN TOIT POUR TOUS.

► CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNÉE AVEC L'ADIL

La CCGPSL a sollicité l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Hérault afin que cette dernière l'appuie dans sa démarche de définition d'une politique du logement sur le territoire. En effet, dotée d'un statut d'association conventionnée par le ministère en charge du logement, l'ADIL a deux missions principales :

> La diffusion auprès du public d'informations sur l'ensemble des questions juridiques, fiscales et financières relatives au logement et à l'habitat.

> L'expertise en matière d'observatoire du logement (Observatoire départemental de l'habitat dans le cadre des missions confiées par l'État et le Conseil départemental de l'Hérault).

La CCGPSL a délibéré en date du 14 octobre 2019 la signature de la convention de partenariat avec l'ADIL de l'Hérault. L'ADIL a mis à la disposition de la CCGPSL des moyens de communication (dépliants, affiches...), lui a transmis des notes d'informations juridiques ainsi que la revue bimestrielle Habitat Actualité, et établira chaque année un bilan chiffré de la demande exprimée lors des permanences. En matière d'observation, l'ADIL a fourni aux instances communautaires les données régulièrement actualisées concernant le marché du logement et les problématiques en matière de logement sur le territoire, utiles dans le cadre de l'élaboration de son PLH. L'ADIL a pu aussi appuyer les actions de communication, d'informations et les manifestations organisées sur les thèmes du logement et de l'habitat. De son côté, la CCGPSL a mis en place des permanences régulières sur son territoire, en complément de celles existant à l'échelle du département, selon une périodicité de deux par mois. Cette convention est conclue sur la période 2019 -2021, et pourra faire l'objet chaque année d'un avenant afin d'actualiser le montant de la cotisation et d'ajuster le cas échéant les modalités d'intervention de l'ADIL.

Ainsi, en date du 21 décembre 2021, la convention a fait l'objet d'un avenant annuel, réajustant le montant de la parti-



icipation financière de la CCGPSL en lien avec son évolution démographique.

► GARANTIES D'EMPRUNT ACCORDÉES PAR LA CCGPSL POUR LA RÉALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

La CCGPSL a été sollicité par le bailleur « PROMOLOGIS » afin que la collectivité assure sa garantie d'emprunt sur les prêts réalisés par le bailleur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans l'objectif de réaliser des logements sociaux.

Les bailleurs PROMOLOGIS et FDI HABITAT projettent de réaliser via deux opérations, (« Terra Rossa » ainsi que « Grand Plantier », situées toutes les deux sur la commune de Saint-Gély-du-Fesc) respectivement 30 logements sociaux, de type T2 à T5 ainsi que 7 logements de type T2 à T4.

Conformément au règlement d'attribution d'aide aux communes pour la construction de logements sociaux de la CCGPSL amendé en date du 17 septembre 2019, la collectivité a délibéré favorablement sur ces deux opérations en date des 9 février et 23 mars 2021 en apportant ses garanties d'emprunt à hauteur de 75% du montant des deux opérations.

► ADS

En 2021, le service a été renforcé d'un quatrième agent. Au total le service a instruit 1 226 actes sur 30 communes du Grand Pic Saint Loup.

LE SERVICE EN CHIFFRES

150 000€

de budget en dehors de l'instruction des autorisations droit des sols



PERSPECTIVES 2022

Poursuite des actions entreprises et mise en place de la futur Convention Intercommunale du Logement.

LES MISSIONS DU SERVICE

Mettre en œuvre les actions mobilités qui répondent au Schéma Global des déplacements et au Plan Climat Air Territorial dont les objectifs principaux sont de limiter l'autosolisme (prépondérant sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup).

Il s'agit de participer au changement de comportement des habitants ou actifs du territoire en proposant des alternatives : modes actifs, transports collectifs et usages partagés de la voiture.

Accompagner les habitants du territoire à réduire leur consommation énergétique par la rénovation de leur logement .

Mobilité

La CCGPSL reste engagée en tant qu'acteur et relais de la mobilité avec l'obtention du label Écomobilité 2021 et l'accompagnement de 4 communes du territoire (Les Matelles, Saint-Clément-de-Rivière, Saint-Mathieu-de-Trévières et Vailhauquès).

► PROMOTION DES MODES ACTIFS

Actions mises en œuvre dans le cadre du programme de certificats d'économies d'énergie AVELO (sauf exceptions) :

> Elaboration du Schéma directeur des modes actifs du Grand Pic Saint-Loup visant à structurer le réseau cyclable pour répondre aux besoins de déplacements quotidiens au sein des principaux bassins de vie du territoire en lien avec les EPCI limitrophes, et définir la typologie des aménagements projetés en proposant des itinéraires continus et sûrs entre communes proches.

> Offres de services spécifiques aux cyclistes :

- Installation de 183 supports de stationnement vélos sur 17 communes du territoire.

- Tenue de 2 ateliers vélos d'une demi-journée pour une dizaine d'agents de la collectivité (programme CEE ALVEOLE).

- Organisation de 6 ateliers vélo Grand Public d'une demi-journée avec marquage antivol offert en partenariat avec les villes où se sont déroulées les animations :

- Les 6 et 12 juin, à Vailhauquès (proposé par le Conseil

Départementale de l'Hérault), Saint-Clément-de-Rivière et Saint-Mathieu-de-Trévières ;

- Le 11 octobre, à Saint-Martin-de-Londres ;

- Les 11 et 18 décembre, à Saint-Gély-du-Fesc.

Au total 206 marquages antivols des vélos ont été réalisés.

> La formation des élèves au Savoir Rouler à Vélo (SRAV) s'est déroulée dans 10 écoles du territoire de début octobre 2021 à mi-janvier 2022 :

> L'attestation du SRAV a été délivrée à 385 élèves à l'issue de la formation (à la fin du 3ème bloc).

> Le bloc 1 du SRAV a également été suivi par 194 élèves, qui poursuivront la formation en dehors du programme AVELO.

> Sensibilisation à l'écomobilité scolaire en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation nationale via l'offre « Parcours en Grand Pic Saint-Loup » : Défi écomobilité suivi du 31 mai 2021 au 4 juin 2021 par 4 classes de l'école maternelle de Saint-Clément-de-Rivière, soit 103 élèves au total.

> Depuis le démarrage de l'opération « Louez un vélo électrique pour 1€ par jour » en avril 2021, plus de 100 personnes ont bénéficié d'un des 20 vélos à assistance électrique (VAE) mis à la disposition des habitants et actifs du territoire. Les VAE tout chemin sont équipés de doubles sacoches et loués avec antivol et casque, à un tarif incitatif pour 1 ou 2 mois. La logistique (mise à disposition en magasin ou à domicile) et la maintenance des VAE sont assurées par le prestataire BICYCLE DESTOCK (magasin



BIKE FACTORY à Saint-Gély-du-Fesc) tandis que la gestion administrative du service (contrat...) et la communication sont réalisées par la CCGPSL. L'expérimentation est prévue pendant 18 mois.

> Du 3 juin au 1^{er} juillet, dans le cadre de la convention « Hérault Mobilités », le Département de l'Hérault, en partenariat avec la CCGPSL, a proposé le prêt gratuit de 10 vélos à assistance électrique. 9 VAE ont été mis à disposition pour 1 mois à des associations de communes labellisées écomobilité 2021 (Saint-Clément-de-Rivière, Saint-Mathieu-de-Trévières et Vailhauquès). La CCGPSL a conservé 1 VAE pour mise à disposition de ses agents. Cette opération a permis la sensibilisation de 36 personnes à ce mode de déplacement.

> La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a participé au 21^e congrès annuel de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui se tenait les 1^{er} et 2 juillet 2021 à Montpellier.

> Actions de communication :

- Mai à vélo : Promotion des modes actifs dans le cadre des animations organisées sur le territoire
- Septembre 2021 :
 - Jeu organisé sur Facebook dans le cadre de la « Semaine européenne de la mobilité »
 - Stand Ecomobilité & test de VAE sur le FAN (Festival des Activités Nature) à Saint-Clément-de-Rivière.

► FAVORISER LES TRANSPORTS COLLECTIFS

En 2021, la CCGPSL a poursuivi ses échanges avec :

- > liO-Hérault Transport dont 7 lignes régulières de car desservent le territoire (lignes liO : 617, 616, 608, 614, 615, 610, 611).
- > la Métropole concernant la desserte de la commune de Teyran par la ligne 27 de transport à la demande de la TaM. Depuis juillet 2021, un deuxième arrêt est effectif sur la commune.

► UTILISATION PARTAGÉE DE LA VOITURE

En 2021, la CCGPSL a poursuivi son travail sur les Pôles Nouveaux Usages en concertation avec les élus des communes concernées (Saint-Martin-de-Londres, Saint-Clément-de-Rivière et Saint-Mathieu-de-Trévières) ainsi que les partenaires.

Le développement d'un outil facilitant le covoiturage au quotidien a été amorcé courant 2021.

Le service d'autopartage (accessible aux habitants, entreprises, associations et collectivités du territoire) propose quatre véhicules



en libre-service :

- > Deux basés à Saint-Mathieu-de-Trévières (véhicules de service mis à disposition par la CCGPSL).
- > Deux basés à Saint-Gély-du-Fesc (véhicules mis à disposition par Modulauto).

Rénovation énergétique

En 2021, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises a déployé un guichet pour renseigner et accompagner les habitants de ces deux territoires dans la rénovation énergétique de leur logement. Ce projet est accompagné techniquement et financièrement par la Région.

La Communauté de communes a aussi poursuivi des actions pour aménager les logements pour l'adaptation aux handicaps et améliorer les conditions de vie des propriétaires et locataires modestes en partenariat avec le département.

LE SERVICE EN CHIFFRES

1,5 ETP dédié à la mobilité en 2021 et 1,5 ETP dédié à la rénovation énergétique en cours d'année

PERSPECTIVES 2022

Poursuivre ces actions sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup.



SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL



SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE



SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES



SAINT-GÉLY-DU-FESC



SAINT-HILAIRE-DE-BEAUVOIR



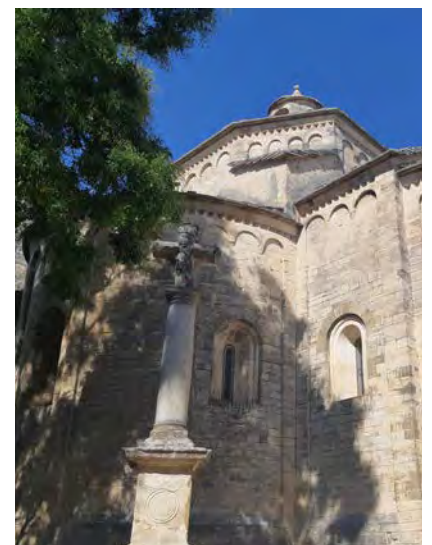
SAINT-JEAN-DE-BUÈGES



SAINT-JEAN-DE-CORNIES



SAINT-JEAN-DE-CUCULLES



SAINT-MARTIN-DE-LONDRES

3.

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

GRUPE D'ACTION LOCALE GRAND PIC SAINT-LOUP

LES MISSIONS DU SERVICE

Le territoire de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup bénéficie depuis fin 2015 d'un programme LEADER lui permettant de financer des projets publics et privés pendant 7 ans grâce à une enveloppe de Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), réabondée en 2019, de 2 500 913,59 €.

► LE FONCTIONNEMENT ET LES RESSOURCES HUMAINES

Le budget de fonctionnement pour l'année 2021 du GAL Grand Pic Saint-Loup est de 110 331,38 € avec un plan de financement qui s'établit de la manière suivante :

| FINANCEURS | MONTANT | POURCENTAGES |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Conseil Départemental Hérault | 11 033,13 € | 10% |
| Conseil Régional Occitanie | 11 033,13 € | 10% |
| LEADER (Fonds FEADER) | 88 265,04 € | 80% |
| Autofinancement | 0,08€ | 0% |
| TOTAL | 110 331,38 € | 100% |

► ACTIONS MENÉES

LE RÉSEAU INTER-GALS OCCITANIE

L'équipe technique du GAL Grand Pic Saint-Loup a participé à des réunions d'information et/ou technique concernant le programme LEADER à l'échelle régionale et organisées par l'Autorité de Gestion :

- > 24/02 et 27/10 : Réunion Inter-GALS.
- > Participation aux ateliers régionaux sur l'évaluation régionale, en visioconférence : le 08/07 « modalités de mise en œuvre du programme LEADER », le 09/07 « Coopération LEADER », le 30/09 « Innovation et Approches Intégrées » et le 04/10 « Gouvernance et Comités de Programmation »

avec une restitution des travaux le 10/11.

> 29/11 : Réunion à l'Hôtel de Région sur les politiques contractuelles régionales.

> 09/03 et 14/12 : Comités de suivi interfonds et FEADER.

Les échanges entre les équipes des différents GALs sont enrichissants et permettent de trouver des solutions, de transmettre des expériences et de constituer un réseau de professionnels. De nouvelles solutions de partages entre les différents GALs ont été instaurées permettant d'échanger plus régulièrement.

LE RÉSEAU À L'ECHELLE NATIONALE : LEADER FRANCE ET LE RÉSEAU RURAL NATIONAL

L'équipe technique du GAL Grand Pic Saint-Loup a participé à différents temps d'échange nationaux :

> 19/03 : Webinaire « LEADER : 30 ans au service de nos ruralités ».

> 8 et 9/11 : Congrès national des GALs organisé par LEADER France à Troyes.

► LA VIE DU GAL

L'année 2021 s'est ponctuée de quelques événements notables :

> Election d'un nouveau Président du GAL : lors du Comité de Programmation du 1^{er} juin, Philippe DOUTREMEPUICH, nouveau représentant de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup au sein du collège public, devient le nouveau Président du GAL.

> Attribution dotation complémentaire pour la période de transition 2021-2022 : dans un courrier en date du 20 juillet 2021, la Région indique qu'une dotation complémentaire pour la période de transition 2021-2022 a été attribuée

au GAL Grand Pic Saint-Loup d'un montant de 587 715 €. La nouvelle enveloppe s'élève donc désormais à 3 088 628,59€.

> Evaluation finale du programme LEADER : le bureau d'études TERITEO a été choisi pour mener l'évaluation finale du programme LEADER du GAL Grand Pic Saint-Loup. Sa mission a débuté en juin 2021 et ses résultats seront livrés début 2022. Un Comité de suivi de cette évaluation a été mis en place et s'est réuni le 06/07 et 11/10.

Par ailleurs, 13 entretiens individuels ont été réalisés auprès de membres du Comité de Programmation, porteurs de projets et de l'équipe technique élargie. Un atelier collectif, rassemblant une trentaine de participants, a été mené le 25 novembre 2021 avec les différentes parties prenantes du programme : porteurs de projet, comité technique, comité de programmation et partenaires techniques et financiers.

> Groupe de travail sur le financement du patrimoine privé : certains membres du Comité de Programmation se sont réunis le 31/08 pour réfléchir à un cadre limitant les risques d'enrichissement personnel via l'obtention d'une subvention publique LEADER..

> Coopération : le 1^{er} voyage s'est déroulé du 16 au 21 décembre en Espagne. Une délégation française de 10 personnes s'est rendue dans la vallée de Guadalhorce au nord de Malaga.

► LA COMMUNICATION SUR LE PROGRAMME LEADER EN GRAND PIC SAINT-LOUP

Le GAL Grand Pic Saint-Loup s'est principalement appuyé sur le Service Communication de la Communauté de communes pour communiquer sur le programme LEADER :

> Le site internet de la Communauté de communes propose une rubrique LEADER dans l'onglet « Vie économique » depuis la mise en place du nouveau site. Cette rubrique a régulièrement été mise à jour durant l'année 2021 et notamment la liste des projets programmés (avec résumé du projet et du plan de financement). Elle permet aux porteurs de projets d'accéder facilement aux informations essentielles : types de projets finançables, formulaire de demande, contacts... De nombreuses actualités ont également été publiées sur le site tout au long de l'année.

> La page Facebook du GAL Grand Pic Saint-Loup a permis de relayer ces actualités



auprès du réseau du GAL ainsi que différentes informations sur les projets financés, sur l'actualité européenne, sur les activités du GAL...

> Journal de la Communauté de communes :

Février 2021 :

• LEADER : 2 ans de plus pour financer de nouveaux projets !

• Nouveaux locaux équipés pour le CFP des MFR des



LE SERVICE EN CHIFFRES

70 porteurs de projets accompagnés

Avis d'opportunité favorable
POUR 11 PROJETS

3
réunions

3 088 628,59€
montant total du FEADER



17 dossiers payés,
4 ont reçu un acompte

11 projets programmés



58.33%
taux de participation des membres
aux réunions du Comité de
Programmation

Avis d'opportunité à retravailler **POUR 4 PROJETS**

Garrigues du Pic Saint-Loup.

• La Palanche : un mode de consommation innovant en matière de réduction des déchets.

Juin 2021 :

• La CCGPSL propose un service de location de vélos électriques pour 1€ par jour.

• Le gymnase prêt pour sa première année scolaire au pôle sportif.

• Le restaurant « J'adore » ouvre ses portes sur la base Pic Natura.

• Tiers lieux : retour sur la rencontre territoriale.

Octobre 2021 :

• Nouvelle enveloppe pour le programme européen LEADER

• Location de VAE à 1€ par jour : ça roule !

• Couches lavables Mon Petit Paquet® : un geste qui compte pour la planète.

PERSPECTIVES 2022

Le budget prévisionnel pour le fonctionnement 2022 est de 112 210,45 € TTC. Pour assurer le fonctionnement du GAL en 2022, le GAL bénéficiera de subventions européennes FEADER (80%), du Conseil Départemental de l'Hérault (10%) et de la Région Occitanie (10%).

STRATÉGIE 2022 - L'objectif de l'année 2022 est de programmer l'ensemble de la nouvelle enveloppe LEADER, la date limite de programmation étant fixée au 31/12/2022. Le GAL Grand Pic Saint-Loup prévoit donc d'organiser 5 Comités de Programmation et des consultations écrites si besoin pour programmer les derniers dossiers. La ré-ouverture de la ligne « Soutien aux actions de réhabilitation du petit patrimoine bâti en pierre sèche » sera étudiée. Les modalités de dépôt seraient donc à modifier pour permettre le dépôt de dossiers au fil de l'eau et non plus via des appels à projets pour cette dernière année de programmation.

CANDIDATURE AU PROCHAIN PROGRAMME LEADER 2023-2027 - L'année 2022 se ponctuera par la candidature à la prochaine programmation LEADER 2023-2027. Les modalités de cette candidature seront définies par la Région en tant qu'Autorité de Gestion des fonds européens : périmètre, structure porteuse, enveloppe, stratégie locale de développement ...

COOPÉRATION - La suite du projet de coopération devrait se dérouler en 2022 avec un accueil en France des délégations espagnoles et finlandaises en mai et un voyage en Finlande en juin.

SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

LES MISSIONS DU SERVICE

Accompagner les entreprises

De la création d'entreprise aux phases successives de développement, la CCGPSL assure un rôle d'interface entre les porteurs de projets/ les entrepreneurs et les structures institutionnelles.

Favoriser l'implantation des entreprises en Grand Pic Saint-Loup

La CCGPSL met son expertise au service du développement des entreprises du territoire en accompagnant les dirigeants dans leur projet d'installation et en proposant une offre foncière adaptée à leurs attentes (bourse des locaux vacants, hôtel d'entreprises...).

Animer le territoire

Soucieuse de rester à l'écoute et au contact des entreprises de son territoire, la CCGPSL organise régulièrement des manifestations pour et en lien avec les acteurs économiques du territoire en invitant des intervenants experts dans chacun des sujets abordés (petits-déjeuners thématiques, matinées dédiées à la création d'entreprise, conférences économiques...).

En parallèle, pour faciliter le retour à l'emploi, de nombreux dispositifs sont régulièrement mis en place avec Pôle emploi, la Mission Locale Garrigue et Cévennes, RISE (Relais Infos Services Emploi).

Valoriser les entreprises et le rayonnement du territoire

Grâce aux nombreux partenariats qu'elle a su établir, la CCGPSL participe à différentes manifestations valorisant les entreprises de l'économie "traditionnelle", et à travers elles l'ensemble du territoire du Grand Pic Saint-Loup.

► IMMOBILIER D'ENTREPRISE CCGPSL

Le service Développement Économique de la CCGPSL met à la location des locaux à destination des entreprises du territoire sur trois sites différents afin de faciliter leur implantation sur le territoire :

- > Hôtel d'Entreprises de Claret : 4 lots de 120 m² + 4 lots de 60 m² ;
- > Maison de services au public à Saint-Martin-de-Londres : 4 bureaux (10,58 m² + 12,61 m² + 14,61 m² + 17,30 m²) ;
- > Ateliers à Vacquières : 2 locaux de 92,37 m² + 79,28 m².

Réalisations :

- > 7 renouvellements de baux
- > 1 nouveau bail signé

► ANIMATION TERRITORIALE

Le service Développement Économique contribue à l'animation du territoire à travers l'organisation d'événements lui permettant :

- > d'informer les entreprises sur des sujets précis.
- > de sensibiliser les chefs d'entreprises sur de nouvelles normes ou évolutions réglementaires.

> de créer de nouveaux liens et synergies entre les entreprises.

> de renforcer la dynamique de réseaux sur le territoire.

Réalisations :

> Les normes sanitaires liées à la COVID-19 étant restées fortes et contraignantes tout au long de l'année 2021, il restait difficile de se projeter dans l'organisation de manifestations au sein de ses propres locaux.

Toutefois, le service Développement Économique a continué à participer à de nombreux autres événements (visios & webinaires, afterworks en plein air...).

> La CCGPSL a participé à plusieurs Comités d'Agrément d'Initiative Montpellier Pic Saint-Loup.

> L'AIRDIE a commencé des permanences sur le territoire.

► ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES

Le service Développement Économique accompagne les entreprises du territoire tout au long de l'année pour répondre à leurs interrogations et les accompagner lors des différentes phases de leur développement (création, recherche de financements...). Il apporte ainsi un premier



niveau de conseil (aides mobilisables...) et met éventuellement en relation avec des experts si nécessaire (chambres consulaires...). Il gère également au quotidien les problématiques rencontrées par les entreprises du territoire (signalétique, services aux entreprises, bourse des locaux vacants). Réalisations :

- > 47 créateurs accompagnés pour 8 créations effectives.
- > 49 rendez-vous en présentiel.
- > Certains dispositifs d'accompagnement des entreprises mis en place en 2020 ont été prorogés sur la première moitié de l'année 2021 et d'autres créés :

- Cellule d'appui aux entreprises

- Prorogation du fonds « Relance ta boîte » en lien avec Initiative Montpellier Pic Saint-Loup (IMPSL) pour les entreprises du territoire du Grand Pic Saint-Loup.

L'objectif de ce dispositif était de soutenir les entreprises du Grand Pic Saint-Loup ayant un besoin immédiat de trésorerie pour relancer l'activité : besoin en fonds de roulement, financement de stocks et aménagement liés à la prévention sanitaire.

- > Prorogation du fonds « L'OCCAL » dans le cadre de son Volet 2 : Aides à la relance, la digitalisation et la mise aux normes sanitaires par le biais de subventions pour accompagner les investissements matériels et immatériels des entreprises.

- > Exonérations de Cotisation Foncière des Entreprises et de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises exerçant une activité commerciale dans une zone de revitalisation des commerces en milieu rural.

► IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Le service Développement Économique renforce l'attractivité du territoire auprès des entreprises et facilite leur installation en leur proposant des parcelles à l'acquisition au sein des parcs d'activités ou des locaux à la vente ou à la location sur le reste du territoire. Ces actions permettent d'accroître le nombre d'emplois et d'augmenter le volume des richesses produites sur le territoire à la fois de manière endogène et exogène.

Réalisations :

- > 40 entreprises accompagnées.
- > 4 ventes Ecoparc Bel Air.
- > 2 ventes La Liquière.



ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

► GESTION DES PARCS D'ACTIVITÉS

Le service Développement Économique gère le fonctionnement au quotidien des parcs d'activités du territoire. Il veille à l'entretien et à la requalification des espaces publics dans le but de maintenir l'attractivité de ces espaces à vocation économique.

Réalisations :

Zones d'Activités Économiques :

- > ZAE Liquière : commercialisation de la Phase 2, Travaux mineurs sur l'espace public.
- > ZAE Ecoparc Bel Air : Etudes préalables à l'aménagement des Phases 3 et 4, Travaux mineurs sur les réseaux, Signalétique.

Principaux travaux d'entretien :

- > ZAE Rouergas (voirie et trottoirs).
- > ZAE Hautes Garrigues (candélabres, voirie).
- > ZAE Les Avants (étude de Requalification).
- > ZAE Teyran Nord (rénovation partielle de voirie).
- > ZAE Saint Sauveur (éclairage LED, ralentisseurs, passages piétons).
- > ZAE Trifontaine (potelets et marquage au sol).

► SOUTIEN AUX ANIMATIONS ÉCONOMIQUES

Le service Développement Économique accompagne les associations de professionnels ou autres structures organisant des manifestations permettant d'accroître la notoriété du territoire ou des entreprises qui en sont issues.

Ce soutien s'adresse aussi bien aux manifestations commerciales qu'aux rencontres professionnelles. Les cibles peuvent ainsi être des professionnels ou le grand public.



Réalisations :

- > Soutien au Prix de la TPE.
- > Soutien à la société des membres de la Légion d'Honneur de l'Hérault pour la promotion de la jeunesse, de l'apprentissage et des métiers manuels.

► SIGNATURE DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Le service Développement Économique a tissé de nombreuses collaborations avec l'ensemble des acteurs intervenant sur son territoire auprès des entreprises. Si la majorité des échanges concerne à chaque fois très spécifiquement une entreprise, certains partenariats font l'objet de signatures de conventions plus générales.



Réalisations :

- > Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault.
- > Convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault.
- > Convention avec l'association French Tech Méditerranée
- > Convention avec la Fédération française du bâtiment de l'Hérault.

► VALORISER LES ENTREPRISES ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Si les entreprises innovantes (start up, R&D ...) attirent naturellement les projecteurs sur eux, le service Développement Économique tient à mettre en lumière toutes les entreprises qui concourent à la richesse de son territoire, tant pour leur savoir-faire que pour le lien social qu'elles contribuent à tisser.

Pour ce faire, le service participe à différentes manifestations valorisant les entreprises de l'économie « traditionnelle », et à travers elles l'ensemble du territoire du Grand Pic Saint-Loup.



Ainsi, en 2021, la CCGPSL a notamment défendu et valorisé les commerces de proximité très touchés depuis le début de la crise du Covid-19. Au-delà du dispositif City-Foliz auquel la CCGPSL a participé, le service Développement Economique est resté très proche des acteurs de terrains que constituent les président(e)s d'associations de commerçants locaux. Une interview de Fiona Mars, gérante du magasin « Le Comptoir des Demoiselles » et Présidente de l'association des commerçants et artisans « Les Pros de Saint-Mathieu », a été faite dans le magazine trimestrielle de la CCGPSL.

Parallèlement, le service Développement Économique a salué différentes entreprises du territoire pour leurs actions ou pour les récompenses qu'elles ont pu obtenir :

> SAVE : Installation de pompes à chaleur, alarmes et automatismes, classée dans le Top 500 vrac des Champions de la croissance 2021 en France.

- > SofiGroupe : Reconditionnements de téléphones, Certification Service France Garanti.
- > Laboratoire Natoli & associés : conseils et analyses en œnologie, Prix Management des RH aux Masters de la Lettre M.
- > FeelU : Rapprochement des générations grâce au numérique, Prix de l'action Silver Economie BFM Business de la santé.
- > Natur'aile : Savonnerie artisanale, Prix Artinov'arts de l'innovation.
- > La Palanche : Drive zéro déchet de produits en vrac, Développement Durable.
- > Mon Petit Paquet : Couches lavables, Développement Durable.
- > Vinaigrerie montpelliéraine aux Matelles, Label Eco-défis.

LE SERVICE EN CHIFFRES

plus de
12 000
EMPLOIS 

Plus de
700 CRÉATION D'ENTREPRISES/AN

20 000
actifs

5 000 établissements actifs
96 % de TPE

13 parcs d'activités
économiques 

PERSPECTIVES 2022

- > Elargissement du champ d'actions et des interventions du service Développement Économique avec le recrutement de deux nouveaux agents sur des thématiques du commerce, de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage.
- > Etudes de maîtrise d'œuvre sur les prochaines parcelles qui seront aménagées à destination des entreprises au sein des parcs d'activités intercommunaux.

OFFICE DE TOURISME DU GRAND PIC SAINT-LOUP

LES MISSIONS DU SERVICE

L'office de tourisme concentre ses missions autour de la promotion touristique, des offres touristiques, de la valorisation de l'artisanat local et du tourisme durable.

► COMITÉ DE DIRECTION

Trois comités de direction de l'EPIC Tourisme et Loisirs en Grand Pic Saint-Loup se sont tenus en 2021.

► CONVENTION AVEC LA CCGPSL

L'actuelle convention triennale d'objectifs établie avec la CCGPSL couvre les années 2019 à 2021. En 2021 est prévue la mise en place de visites sur le terrain auprès des professionnels du tourisme et la réflexion sur la prochaine convention triennale.

► CLASSEMENT ET LABELS

Plusieurs démarches qualités ont été engagées comme Tourisme & Handicap et Accueil Vélo qui se poursuivent en 2021. La démarche qualité Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un souhait de l'Office de Tourisme d'entrer dans la démarche RSE afin de développer ses actions en faveur du développement durable. L'organisme « Primum non nocere » accompagne l'Office de tourisme. Un premier état des lieux a été effectué en mai 2021 afin de mesurer l'engagement au regard des enjeux de développement durable et de notre niveau de responsabilité sociale ou sociétale.

Fin septembre, un plan d'actions adapté aux contraintes économiques et sociales, à court et long terme, a été élaboré afin de :

- Structurer la démarche
- Améliorer la qualité de vie au travail et au sein de l'Office de Tourisme
- Limiter l'impact environnemental
- Essaimer les bonnes pratiques
- Augmenter les performances
- Co-construire avec nos partenaires une vision à long terme.

Ce travail au quotidien, en continu, implique l'ensemble des collaborateurs de l'Office de Tourisme dans tous les domaines liés au fonctionnement, à la communication, au management de la structure mais également à l'ensemble des partenaires professionnels du secteur, en les associant à la démarche en faveur d'un tourisme plus responsable et

plus durable.

► FORMATION DU PERSONNEL

Dans un contexte toujours contraignant et instable, la formation du personnel a repris un rythme plus régulier tout au long de cette année 2021.

► FRÉQUENTATION DES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

Fréquentation des Bureaux d'Information Touristique en 2021 :

- > Saint-Martin-de-Londres : 4 987 personnes
 - > Saint-Clément-de-Rivière - Pic Natura : 4 834 personnes
- Soit un total de 9 821 personnes.

La saison touristique 2021 reste impactée par les mesures restrictives de circulation inhérentes à la crise sanitaire. Par conséquent, le profil de la clientèle a évolué :

- > Une clientèle prioritairement française
- > Une part importante de clientèle de proximité
- > Une clientèle étrangère quasiment inexistante (moins de 5% de la fréquentation estivale)
- > Une clientèle famille très présente sur le territoire notamment en période estivale (36% de la fréquentation estivale)



Le B.I.T. de Saint-Martin-de-Londres a connu une augmentation de 42% sur sa fréquentation par rapport à 2020. Sa clientèle est un public dont les origines sont hors de la région Occitanie. (95% de la clientèle est française dont 58% d'Occitanie, 19% d'Ile-de-France et 9% d'Auvergne-Rhône Alpes). Le B.I.T. de Saint-Clément-de-Rivière a lui aussi connu une

augmentation de 41.39% due à une ouverture régulière et à une clientèle locale de proximité (97% de la clientèle est française dont 60% d'Occitanie, 9% d'Ile-de-France et 6% d'Auvergne-Rhône Alpes).

Pour la période estivale, on note une augmentation globale de plus de 40% par rapport à 2020. La répartition de la fréquentation sur les deux bureaux d'information touristique évolue vers l'équilibre.

La demande auprès des conseillères en séjour est différente en fonction des B.I.T. Cependant on peut remarquer que les Activités de Pleine Nature restent la première demande en comptoir et confirment la tendance de 2020 vers cette thématique. Le patrimoine et l'artisanat d'art passe en deuxième position renforçant ainsi l'intérêt porté à l'histoire du territoire par une clientèle française à plus de 95%. La levée des restrictions de déplacement et le besoin de retrouver une vie normale expliquent en partie l'arrivée à la troisième place des demandes en matière de programmation et d'animation.

► TAXE DE SÉJOUR ET FRÉQUENTATION

Depuis sa mise en place en 2018 sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup, la taxe de Séjour est un élément incontournable du financement de la promotion touristique. En 2021, le montant reversé et collecté s'élève à 160 021 € et reste stable par rapport à 2020 (+0,41%).

On peut comptabiliser en 2021 :

- > 170 000 nuitées touristiques ;
- > 330 000 visiteurs dans les sites, musées et festivals du territoire ;
- > 12 300 lits en résidences secondaires ;
- > 2 500 lits touristiques marchands ;
- > 2 052 500€ de dépenses générées sur le territoire en matière d'hébergement touristique.

► UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Lors des débats d'orientation budgétaire de fin 2019, la gouvernance en place avait décidé de donner une nouvelle dynamique à la communication et à la promotion touristique du Grand Pic Saint-Loup. Un cahier des charges pour une nouvelle stratégie de communication et un plan d'actions sur 3 ans avaient été initiés. Cette action a été lancée en 2021 avec le recrutement de l'agence de communication DEARCOM mandatée pour cette mission.

Dans un nouveau contexte très impacté par la crise sanitaire, le tourisme subit une mutation inédite à ce jour. De nouvelles attentes en terme, d'authenticité, de quête de sens, de préoc-



cupations environnementales ont favorisé un tourisme de proximité fait d'expériences partagées par une communication numérique omniprésente. L'importance de la recommandation, des communautés du service et de la satisfaction client sont désormais incontournables. Les objectifs d'une nouvelle stratégie de communication sont de :

- Construire sur la durée une communication structurée qui capitalise d'année en année.
- Monter en gamme sur des clientèles choisies et créatrices de valeur.
- Orienter le trafic vers les professionnels.
- Favoriser une synergie entre stratégie touristique, professionnels et habitants.
- Éviter la tentation du tourisme de masse pour préserver un environnement.

► UNE NOUVELLE MARQUE DE DESTINATION

Pour repositionner la destination en rupture avec un tourisme de masse uniquement axé sur le quantitatif, pour retrouver un tourisme de qualité, qui s'intègre dans un environnement économique et social en respectant l'environnement et le territoire.

Une autre idée du voyage, c'est :

- Un tourisme à taille humaine, respectueux des hommes et de leur environnement.
- Un voyage d'itinérance, qui sort des temporalités classiques.
- Un voyage de sensations, de saveurs, et d'expériences sociales.
- Un changement de rythme.

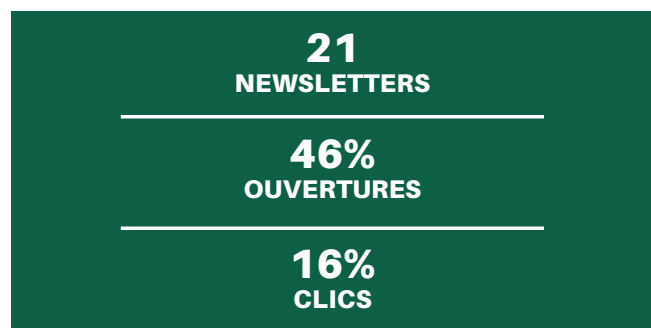
ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

► SITE INTERNET

Après avoir intégré de nombreuses modifications au niveau de la syndication à la base de données touristiques départementale, le module de vente en ligne de la boutique et de réservation de billetterie « we login » a été mis en œuvre. Les premières adaptations graphiques inhérentes à la nouvelle stratégie de communication ; nouveau logo, nouveau baseline, ont été intégrés au dernier trimestre 2021 en amont d'une refonte totale du contenu et de l'arborescence du site internet.

On note en 2021 une baisse quantitative de la fréquentation du site web mais une augmentation du nombre de pages consultées et surtout une forte baisse du taux de rebond (pourcentage d'internautes se connectant au site sans poursuivre leur navigation) qui passe de 53% à 40%.

► AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION LA NEWSLETTER



LES RÉSEAUX SOCIAUX



Bureau d'Informations Touristique - Saint-Martin-de-Londres



Bureau d'Informations Touristique - Saint-Clément-de-Rivière

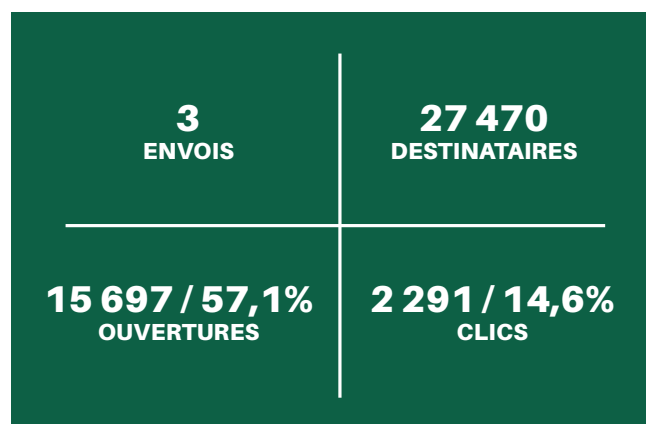


NEWSLETTER BASSIN DE VIE

Un partenariat a été engagé avec l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault afin de lancer le plan d'actions en matière de stratégie de communication numérique en participant à une première campagne de web marketing.

Le choix s'est porté sur une campagne basée sur des newsletters thématiques sponsorisées autour de balades thématiques Culture et Nature ainsi que des dégustations de produits de terroir pendant le dernier trimestre 2021.

Le bilan reste modeste mais satisfaisant pour une première opération et doit s'inscrire dans la durée.



En 2021, l'Office de Tourisme du Grand Pic Saint-Loup a été présent :

- > à la Foire Internationale de Montpellier (8 au 18 octobre 2021)
- > Aux halles Vins & Saveurs du Grand Pic Saint-Loup
- > L'accueil hors des murs :
 - Le Festival d'Activités Nature (25 et 26 septembre 2021)
 - Le passage du Tour de France (9 juillet 2021)

► L'OENOTOURISME EN GRAND PIC SAINT-LOUP

LE LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES « TERRES DE GARRIGUES ET DU PIC SAINT-LOUP »

L'oenotourisme a une place privilégiée en Grand Pic Saint-Loup, terre de vins dont la notoriété n'est plus à faire.

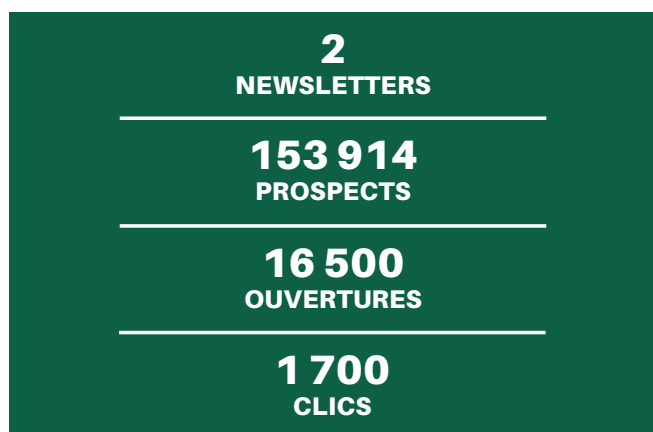
Le territoire du Grand Pic Saint-Loup avait engagé en 2019 une démarche qualifiante par le label Vignobles & Découvertes obtenue sous la dénomination « Terres de Garrigues et du Pic Saint-Loup ».

Le personnel en charge de cette thématique a rejoint l'équipe de l'OTGPSL afin de donner à ce nouveau réseau d'animation une place importante dans la stratégie de développement et de communication touristique du territoire saint-louvien.

ANIMATION DU RÉSEAU

En 2021, le réseau des labélisés « Terres de Garrigues et du Pic Saint-Loup » a bénéficié de plusieurs animations. Des partenariats ont été confirmés avec une convention passée avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour un accompagnement de 10 viticulteurs labélisés.

WEBMARKETING



ÉDITIONS

> 1 catalogue d'offres de produits oenotouristiques « 93 expériences oenotouristiques à vivre en Grand Pic Saint-Loup » tirage de 500 exemplaires dédiés à nos professionnels partenaires et à nos opérations de promotion. Une

version numérique en ligne

> 1 carte « Sur la route des vins » en partenariat avec Hérault Tourisme - 10 000 exemplaires Français/Anglais

PROMOTION ET COMMUNICATION

> Finalisation d'une campagne de photos dédiée - 500 photos
> Nouveau Logo Terres de Garrigues et du Pic Saint-Loup
> Mini Site Internet Vignobles & Découvertes avant intégration globale dans Grand Pic Saint-Loup Tourisme - 9904 pages vues

> Une vidéo oenotourisme mise en ligne sur le site web www.tourisme-picsaintloup.fr - 905 vues

> Mutualisation de la page facebook Terres de Garrigues et du Pic Saint-Loup et de celle de l'OTGPSL.



ORGANISATION DES BALADES VINS & SAVEURS DU GRAND PIC SAINT-LOUP

> 7 balades programmées en 2021 - 94 participants - 1 communication dédiée par affichage, 13 publications Facebook - 2650 personnes connectées - Presse Midi Libre - La Gazette - Journal Vignette.

• Finaliste des Trophées de l'oenotourisme dans la catégorie « Promotion des Terroirs ».

ÉVÈNEMENT NATIONAL ANNUEL : LE FASCINANT WEEK-END VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

3 journées / soirées avec un programme de festivités dans les domaines partenaires - Campagne de communication nationale par site web et réseaux sociaux.

LA FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER (95 000 VISITEURS)

1 Bar à Vin et 1 restaurant des Halles du Grand Pic Saint-Loup avec 1 carte des vins dédiée à 25 vigneron partenaires pour 1230 bouteilles vendues - Animation par un œnologue professionnel.



LE SERVICE EN CHIFFRES

1 742 DEMANDES 

d'informations hors comptoir
(téléphone, mail, courrier)

2

Bureau d'Informations
Touristique

278 JOURS

d'ouverture pour le B.I.T.
de Saint-Clément-de-Rivière



244

jours d'ouverture pour le B.I.T. de
Saint-Martin-de-Londres

58 534

visiteurs sur le site internet

-11%



PERSPECTIVES 2022

Accueil et Information

Animation des BIT et travaux d'aménagement sur PIC NATURA.

Animation du réseau des professionnels

Newsletter, ateliers de formation, assistance technique sur les procédures de classement et de Taxe de Séjour, animation du réseau Vignobles & Découvertes et renouvellement du Label V&D.

Promotion & communication

1. Mise en œuvre de la nouvelle stratégie tourisme :

- > 2 phases de communication printemps et automne en Grand Pic Saint-Loup
- > Prospect sur le public d'entreprenariat
- > Développement de l'offre produit notamment sur le réseau Vignobles & Découvertes
- > Mise à niveau du site Internet
- > Développement de la stratégie de communication numérique
- > Presse : campagne événementiel de communiqués de presse et accueil de journalistes

2. Éditions

- > Edition du magazine « itinérances n°1 »
- > Mise à la Charte des guides existants

3. Accueil hors les murs : manifestations de la CCGPSL : FAN + MEDIEVALES

4. Manifestations OTGPSL : le Fascinant Week-End Vignobles & Découvertes « Terres de Garrigues et du Pic Saint Loup », un salon public oenotouristique.

Développement Durable

- > Phase opérative de la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).
- > Continuité des démarches qualifiantes : tourisme handicap, ...
- > Intégration dans l'organisation de l'OTGPSL d'une mission tourisme durable sur les 3 axes environnemental, économique et social.



4.

INFRASTRUCTURES ET SERVICE DE PROXIMITÉ

ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE, DE L'ACTION SOCIALE

LES MISSIONS DU SERVICE

Le service s'organise autour de 3 grandes familles d'activité :

- > Un pôle JEUNESSE comprenant les activités à destination des 6/25 ans.
- > Un pôle PETITE ENFANCE comprenant les activités des moins de 6 ans et scolaire.
- > Un pôle ACTION SOCIALE comprenant les activités en faveur du public soit en recherche d'emploi, âgé de + de 60 ans, handicapé et les activités dédiées à l'inclusion numérique.

Il est bien entendu que des projets sont transversaux aux 3 pôles.

- > Construire une politique répondant au projet de territoire
- > Déployer des solutions innovantes qui permettent de simplifier l'accès des usagers à l'offre et des services répondant à leurs attentes dans les 3 domaines d'actions, petite enfance, jeunesse, action sociale.

► LE SERVICE EJAS EN 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

- > 5 Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) d'intérêt

communautaire, 145 places d'accueil collectif de 0/3 ans.

- > 3 services Relais Petite Enfance (RPE), 200 Assistants Maternels au 31/12/21.
- > 7 mini-séjours de vacances et 16 journées pour 258 enfants.
- > 1 France Services avec 1 742 contacts dont 211 en salle multimédia et 161 ateliers.
- > 4 marchés : 1 pour la Téléalarme, 1 pour Pic Transport+, 1 ALSH Maternel, 1 pour le Relais Info Service Emploi (RISE).

> 1 DSP - Délégation de Service Public renouvelée en 2019 pour la gestion des 5 EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant).

> Près de 2 326 élèves (83 classes) touchés par les actions menées avec l'Éducation nationale dans le cadre de Parcours en Grand Pic Saint-Loup malgré la situation sanitaire.

> 296 abonnés Téléalarme (au 31/12/21) 53 résiliations/ 71 inscriptions.

> 57 inscrits au service Pic Transport + (31/12/2021) .

> 144 personnes renseignées en 18 permanences d'avocats.

> 109 jours d'ouverture de l'ALSH maternel de Saint-Mathieu-de-Trévières - 2606 journées enfants.

> 1077 factures en action sociale (8 rôles).

> 295 factures jeunesse.

> 10 ateliers seniors « Découverte de la réalité virtuelle » menés dans les médiathèques.



► ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE - CRÈCHES)

En 2021 le mot « adaptation » aura encore été à l'ordre du jour en lien avec la situation sanitaire : des protocoles à adapter mais également des fermetures de sections ou d'établissements. Cette situation n'a pas empêché les 5 multi-accueils de mener des projets tels que la labellisation écolo-crèches, travail autour du livre et des actions de prévention sur le langage ou le développement psychomoteur.

► PARCOURS EN GRAND PIC SAINT-LOUP

Le « Parcours en Grand Pic Saint-Loup » vise à permettre à chaque élève du Grand Pic Saint-Loup de s'approprier son territoire, sa culture, son patrimoine mais également son environnement. L'année scolaire 2020/2021 a permis de toucher plus de 2 362 élèves et 83 classes différentes malgré une situation sanitaire délicate qui nous a amené à annuler certaines actions. Le coût des actions réalisées s'élève à 16 820 €.

► AIDES AUX SORTIES EXTRA-SCOLAIRES

La CCGPSL participe aux frais de transport liés aux sorties scolaires organisées par les écoles de son territoire. Par un règlement, elle fixe les conditions pour en bénéficier. L'aide aux transports pour les sorties des écoles est de 350 € par classe et par année scolaire selon les dépenses de transport engagées. Sont exclues les classes bénéficiant du cycle piscine. À noter que dans le cas d'une classe de plusieurs niveaux dont une partie uniquement bénéficie du cycle piscine, la participation est proratisée au nombre d'élèves du niveau ne bénéficiant pas du cycle natation. Cette année le total de classes éligibles est de 108 pour un total d'aides attribuées de 13 304 €. Beaucoup de classes n'ont pu réaliser leurs sorties en raison des restrictions sanitaires.

► CAP SUR L'AVENTURE

Les séjours et journées proposés par le Service Jeunesse - Cap sur l'Aventure sont développés dans le but de proposer aux jeunes du territoire une possibilité de découvrir leur environnement et le monde dans lequel ils vivent.

Ils s'adressent à tous les jeunes de la CCGPSL de 7 à 17 ans.

L'adaptation à la situation sanitaire a été constante en 2021, toutefois le service a pu proposer des journées et séjours avec des animations culturelles, sportives ou liées à l'environnement. 258 enfants accueillis en 2021.

> 8 journées d'activités durant les vacances d'hiver ; (pas de séjour possible dû au protocole strict).

> durant les vacances de printemps : au regard de la situation, nouveau confinement, toutes les activités ont été annulées. Le service jeunesse a tout de même proposé une ouverture pour l'accueil des enfants du personnel prioritaire.

> 7 mini-séjours et 8 journées d'activité durant les vacances d'été.



► MOBILITÉ CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ – CES

L'accueil de Jeunes Européens est développé depuis plusieurs années maintenant. La CCGPSL co-accueille des jeunes grâce à un partenariat avec l'association Bouillon Cube.

Océane et Nicole, deux allemandes, ont été accueillies de mai à novembre 2021 sur deux missions : participer à l'animation et à l'organisation d'actions socio-culturelles à destination de la jeunesse du territoire et participer à la médiation et à l'organisation d'événements culturels à La Grange et en Pic Saint-Loup. Cet accueil a donné lieu à un travail réalisé auprès des jeunes du territoire afin de récolter leurs « sentiments » liés au confinement vécu durant la première période du covid. Ce travail a été retranscrit par un court métrage projeté fin novembre. « Les jeunes d'aujourd'hui et l'anomalie du temps ». (<https://www.youtube.com/watch?v=1LsOFWISkOY>).

► CITOYENNETÉ : FORMATION BAFA

La CCGPSL organise une formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) en vue de :

- > proposer une formation aux jeunes du territoire et favoriser une insertion professionnelle.
- > permettre aux structures jeunesse de trouver des animateurs sur le territoire.

La CCGPSL prend à sa charge 100 € par jeune pour la session générale, et 70 € pour la session d'approfondissement.

En 2021 :

- > La session théorique (Base) sur 8 jours, prévue en avril a dû être reportée en août, (en raison du contexte sanitaire) et comptait : 28 stagiaires.
- > La session d'approfondissement sur 6 jours a dû être annulée, en raison d'un faible taux d'inscriptions, certainement lié au contexte sanitaire.

► CITOYENNETÉ : SERVICE CIVIQUE

Après un renouvellement de l'agrément pour accueillir des volontaires en mission de Service Civique, deux missions ont été proposées afin de continuer à favoriser l'engagement des jeunes et à mettre en avant leurs actions.

Un volontaire, Yvain, a été accueilli sur la mission « Sensibilisation du public aux enjeux environnementaux des sites Natura 2000 du territoire du Grand Pic Saint-Loup » sur une durée de 6 mois, d'avril à septembre 2021.

La CCGPSL a également lancé la mission « Ambassadeur du compostage sur le Grand Pic Saint-Loup » pour 8 mois. Léa est arrivée mi-Décembre 2021 et sa mission prendra fin

en juillet 2022.

► CITOYENNETÉ : PARCOURS DE PARTICIPATION DES JEUNES AU SEIN DE CONSEILS D'ENFANTS OU DE JEUNES SUR LE GRAND PIC SAINT-LOUP

Ce parcours de formation sur la participation des enfants et des jeunes avait pour objectif d'accompagner les communes volontaires à la création d'instances participatives comme les conseils municipaux d'enfants ou de jeunes et de préfigurer un Conseil Intercommunal de Jeunes.

Accompagnés par l'Anacej (Association Nationale des Conseil d'Enfants et de Jeunes), la 1^{ère} étape du projet a été la formation des élus et des animateurs sur la notion de participation. Elle a débuté en octobre 2021 avec la 1^{ère} formation (Définition et enjeux de la participation). La 2^{ème} formation a lieu en novembre 2021 (Les rôles de chacun) et la dernière formation (Animer un conseil) en décembre 2021. 12 communes, 20 personnes ont participé à ces formations. La suite du parcours se passera en 2022.



► CITOYENNETÉ : PSCI

L'objectif de cette action est de proposer des formations aux gestes de premiers secours pour les jeunes de 11 à 17 ans, collégiens et lycéens du territoire, afin de renforcer leur parcours citoyen.

59 jeunes ont été formés en 2021 contre 28 en 2020, en raison du grand nombre de demandes, nous avons décidé de proposer et d'ouvrir des sessions supplémentaires, soit 6 durant cette année 2021 :

- > 1 session de 10 en avril.
- > 1 session de 10 en juin.
- > 1 session de 10 en juillet.
- > 1 session de 10 en août.
- > 2 sessions de 10 en octobre.

► RÉSEAU DES ACTEURS : RÉSEAU DES ACTEURS JEUNESSE DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Le Service Jeunesse a proposé aux animateurs/directeurs des Espaces Jeunesse du territoire de se retrouver régulièrement pour des temps d'échanges professionnels, de rencontres, de formations tout au long de l'année. Un annuaire afin de centraliser les informations et les contacts de chaque partenaire a été réalisé. Une journée commune aux Espaces Jeunes a été proposée lors du Festival Activités Nature (organisé par le service APN) fin septembre, pour favoriser la rencontre des jeunes et des professionnels. 5 communes ont participé : Teyran, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Mathieu-de-Trévières, Lauret et Les Matelles. Des P'tits-Déjeuners professionnels de la Jeunesse sont venus compléter l'offre du réseau. Des temps de rencontres itinérants sur le territoire durant lesquels un Espace Jeunesse accueille les autres. 4 P'titsDéjs de la Jeunesse auront eu lieu : Espace Jeunesse de SAINT-GÉLY-DU-FESC en Mars, Espace Jeunesse de VAILHAUQUES en Mai, le Service Jeunesse de la CCGPSL à la Maison des Consuls en Octobre et en Décembre à l'Hôtel de la Communauté (l'Espace Jeunesse de LAURET n'étant plus disponible). Au total, 10 structures ont participé à ces rencontres.

ALSH maternel de Saint-Mathieu-de-Trévières

L'ALSH maternel, géré pour la CCGPSL par l'association Loisirs et Citoyenneté, de 32 places, a pu fonctionner en 2021 malgré des adaptations liées à la situation sanitaire avec 109 jours d'ouverture soit 2 606 journées enfants réalisées.

► PIC TRANSPORT+

Le service Pic Transport+ a été mis en place par la CCGPSL en 2005 afin d'assurer un service social de transport à destination des personnes à mobilité réduite ou handicapées demeurant sur le territoire, en Grand Pic Saint-Loup ou dans un rayon de 25 kilomètres autour.

57 inscrits au service au 31/12/2021. Les inscrits sont pour 34 en fauteuil roulant. 35 sont des hommes et 22 des femmes.

Les adhérents de ce service ont réalisé 2 515 trajets représentant 100 600 kms. 89% de ces trajets sont liés à des déplacements de la vie quotidienne ou de loisirs. Seuls 11% sont des trajets dits professionnels.

► TÉLÉALARME

La téléalarme est un service mis en place par la CCGPSL à destination des personnes âgées de plus de 60 ans demeurant sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup. Elle permet de préserver l'autonomie des personnes isolées en évitant les complications et les séquelles d'accidents domestiques, grâce à une télésurveillance 24h/24h, tous les jours de l'année. La CCGPSL prend en charge les coûts d'installation et, selon les revenus de la personne ou du couple bénéficiaire de la prestation, tout ou partie des frais d'abonnement. Ce service est proposé par le biais d'un marché public d'un an du 01/01/2021 au 31/12/2021. En 2021, 296 abonnés téléalarme (au 31/12/2021) ont bénéficié de ce service (53 résiliations / 71 inscriptions). Les abonnés sont majoritairement des femmes seules (204). On compte également 41 hommes seuls et 51 couples.

► FRANCE SERVICES

France Services vise à permettre à chaque citoyen d'accéder à différents services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. France Services est aussi un lieu d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. Elle propose une offre gratuite qui permet aux habitants de retrouver en un seul et même lieu différents services mis en ligne par les partenaires suivants : CAF, CARSAT, CPAM, MSA, POLE EMPLOI, DGFIP, LA POSTE, Le Ministère de la Justice, Le Ministère de l'Intérieur.

En 2021, FS a été en contact 1 729 fois avec du public dont 276 utilisations de la salle multimédia de manière autonome. 171 personnes ont participé aux différents ateliers numériques collectifs proposés malgré la situation sanitaire. A noter qu'en 2021 France Services et son personnel a été





très impliqué dans la gestion du centre de vaccination de Saint-Martin-de-Londres. 1 361 rendez-vous pour la vaccination ont été traités.

► RELAIS INFOS SERVICE EMPLOI (RISE)

Impulsé par la CCGPSL pour dynamiser l'emploi sur son territoire, le RISE (Relais Infos Service Emploi) apporte information et accompagnement aux publics adultes en matière de recherche d'emploi.

- > 176 inscriptions pour 1 080 entretiens individuels avec suivi.
 - 43 % des inscriptions à Saint-Mathieu-de-Trévières
 - 57% des inscriptions à Saint-Gély-du-Fesc
- > 33 ateliers, animations et webinaires avec 371 participants (moyenne de 11 participants par événement).
 - 23 ateliers Cassiopée dont 11 en visio (pendant le confinement)
 - 3 webinaires ont été organisés avec 185 participants, les replays ont permis d'obtenir 296 vues.
- > 811 offres d'emploi :
 - 603 envoyées par mails aux inscrits
 - 125 publiées sur Facebook
 - 83 diffusées sur notre site internet

► PERMANENCES JURIDIQUES D'AVOCAT

Gratuites et anonymes pour les résidents de la CCGPSL. Accès à une information générale sur les droits (droit de la

famille, de la consommation, des contrats, du travail...).
2 permanences par mois sur rendez-vous sont programmées (sauf juillet et août) :

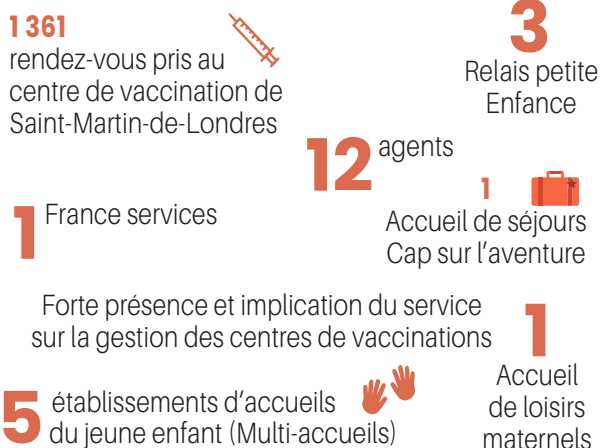
- > Saint-Mathieu-de-Trévières : le 2^e mercredi du mois, matin.
 - > Saint-Martin-de-Londres : le 4^e lundi du mois, après-midi.
- En 2021, 18 permanences ont eu lieu : 11 téléphoniques (en raison de la situation sanitaire) et 7 en présentiel. Ces permanences ont permis d'accueillir et renseigner 144 personnes différentes pour une information juridique.

► ATELIERS SÉNIORS « DÉCOUVERTE RÉALITÉ VIRTUELLE »

Action ponctuelle de 2021 grâce à un financement de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Hérault. 5 médiathèques ont bénéficié d'ateliers destinés au plus de 60 ans. 10 ateliers au total ont été réalisés. Ces ateliers ont permis d'accueillir 80 personnes d'âges différents (60-69 ans : 42 ; 70-79 ans : 18 ; 80 ans et + : 20) 53 femmes et 27 hommes, ont vécu un moment de réalité virtuelle. Subvention de 4000 € de la CFPPA (Conférence des Financeurs de Prévention de la Perte d'Autonomie).



LE SERVICE EN CHIFFRES



PERSPECTIVES 2022

En 2022, le service souhaite renforcer l'inclusion numérique par le déploiement du Conseiller Numérique, reprendre une activité séjour de qualité et en nombre suite aux années perturbées par la situation sanitaire mais également déployer un travail sur la citoyenneté des jeunes grâce à une instance participative des jeunes et à la mise en œuvre des nouvelles missions des Relais Petite Enfance (RPE).



SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS



SAINT-VINCENT-
DE-BARBEYRARGUES



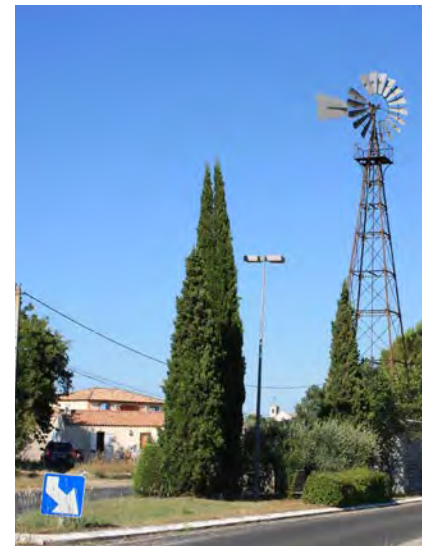
SAUTEYRARGUES



VAILHAUQUÈS



TEYRAN



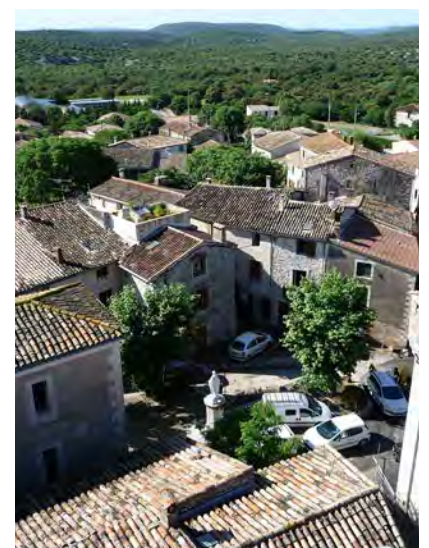
VACQUIÈRES




VALFLAUNÈS



VIOLS-EN-LAVAL



VIOLS-LE-FORT



5. GRAND PIC SAINT-LOUP IDENTITÉ

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

LES MISSIONS DU SERVICE

Conforter la dimension patrimoniale du territoire, être un levier économique (économie culturelle) et social (le vivre ensemble), développer la cohésion de la population : identité et appartenance territoriale. Favoriser et valoriser l'accès pour tous et à toutes les cultures, conforter le réseau local associatif, tendre vers une équité territoriale, être un vecteur humaniste et susciter la curiosité, diversifier les espaces et les modes de représentation et encourager la pratique artistique.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec les communes, s'efforce d'offrir une programmation culturelle sur l'ensemble de son territoire, des propositions variées afin de faire découvrir ou redécouvrir des formes d'arts vivants, de susciter la curiosité, de créer ou renforcer le lien social entre les différents publics, d'amener les familles et les jeunes enfants à découvrir les spectacles vivants et ses artistes. Les spectacles, des événements culturels d'envergure ou des expositions sont proposés et organisés soit en interne soit en collaboration avec des associations ayant la licence d'organisateur de spectacle (Melando, Bouillon Cube, Les Muses en dialogue,

Arts Fabrik, Jazz à Junas). A cette programmation interne, nous devons rajouter celle proposée par les associations culturelles territoriales soutenues financièrement par l'intercommunalité. De plus la mise en œuvre d'une politique tarifaire adaptée permet au plus grand nombre de profiter de cette programmation.

► EN CHIFFRES 2021 :

- > 30 communes du territoire étaient retenues pour accueillir des spectacles ou des événements culturels.
- > 44 dates de mai à novembre 2021.
- > Pluri disciplinarités : Cirque contemporain et ateliers ciras-

IDENTITÉ EN GRAND PIC SAINT-LOUP

siens, Marionnettes, Musique, Conte, Spectacle équestre, Cinéma, Théâtre, Théâtre d'objet, Danse, Poésie.

> Estimation fréquentation totale CULTURE 2021 : 17 000 personnes.

> Fréquentation spectacles : 5 000 personnes

> Fréquentation Sites muséographiques et site de Cambous: 12 000 personnes.

> Annulation Covid : le cinéma à Sauteyrargues et au Causse-de-la-Selle, le concert à Vacquières.

► CHAPITEAU NOMADE BALTHAZAR

Du 14 au 26 juin 2021 à Saint-Mathieu-de-Trévières

► AUX BORDS DES PAYSAGES #5

Dispositif culturel ponctué de créations d'art contemporain qui valorise les espaces paysagers ou patrimoniaux, qui permet de révéler la diversité et la richesse du territoire mais aussi qui accompagne au mieux les publics dans une nouvelle approche artistique.

Causse de l'Hortus / Claret / Gaspard COMBES / Monument Valley (photo).

Prieuré / Saint-Jean-de-Cuculles / Lydie REGNIER et de Samuel ALIGAND / Attractions Terrestres

Col de Fambetou / Valflaunes / Pier FABRE / Flow

Base Nature / Saint-Clément-de-Rivière / Ludovic LAYRE

Hall de la CCGPSL / Saint-Mathieu-de-Trévières / Anais LELIEVRE Ammonidea

Le Lirou / Les Matelles / Pier FABRE / Overflow

Sentier Pic St loup / Cazevielle / Vincent DEZEUZE / Amazing



► CINÉMA EN PLEIN AIR

En juillet 2021 : Saint-Bauzille-de-Montmel , Fontanès , Teyran, Lauret : Viols-le-Fort , Saint-Jean-de-Cuculles , Le Triadou

En août 2021 : Valflaunes, Notre-Dame-de-Londres, Saint-Jean-de-Buèges, Guzargues, Assas
920 spectateurs pour cette manifestation.

► 8^E ÉDITION MUSIQUE ANCIENNE EN PIC SAINT-LOUP ET GORGES DE L'HÉRAULT

8 au 24 octobre 2021

Partenaire : Les Muses en Dialogue

► MANIFESTATIONS PROPOSÉES DANS LE CADRE D'UN MOIS DÉDIÉ À LA DANSE

Novembre 2021

07/11/2021 – Plateau féminin / Arts Fabrik

20/11/2021 – « Abrazo », tango argentin

27/11/2021 – « Le sixième sommeil » de Jade Janisset, Lauréate A Pas de Loup 2020

26/11/2021 – Rencontres chorégraphiques « A pas de loup ».

La 7^e édition a accueilli 11 jeunes danseurs inscrits dans le cursus NID (nouveaux interprètes danseurs) / Ballet Junior de l'école EPSEDANSE et de la formation Danse du CREPS de Montpellier qui se sont produits sur la scène de la salle de Teyran. Chaque candidat dispose de cinq minutes pour présenter une composition personnelle : le public présent dans la salle et un jury de professionnels évaluent leurs capacités artistiques et techniques du point de vue de la théâtralité, de la musicalité et de la relation à l'espace.

180 spectateurs

1^{er} prix GRUVEL JORIS 1 500€ (photo)

2^e prix MARTINEZ KELLIAN 1 000€

3^e prix DOLESON LOIRYS 7 00€

En plus de son prix en numéraire, le gagnant a la chance de voir son premier spectacle financé par la Communauté de communes et programmé pour la saison 2022. Ce concours est soutenu par le Club des Mécènes.



► **NOUVELLE ACTION CULTURELLE VERS LES ÉCOLES DE DANSE DE PRATIQUE AMATEUR : LES AMBASSADEURS DE LA DANSE**

- > Faire découvrir d'autres types d'enseignement, transmission chorégraphique et artistique.
- > Donner aux jeunes danseurs la possibilité de rencontrer des professionnels de la danse, de partager des expériences.
- > Découvrir l'envers du décor du monde de la pratique professionnelle de la danse.
- > Susciter des vocations et détecter des jeunes talents.
- > Inviter en mode « VIP » les jeunes lors de nos événements « Danse » dont le concours « A Pas de loup », spectacles chorégraphiques, répétitions...

► **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

370 visiteurs accueillis à la Halle du Verre

370 visiteurs accueillis à la Maison des Consuls

► **EXPOSITIONS / MUSÉES**

HALLE DU VERRE

CLARET

21 mai au 28 novembre 2021

MÉMOIRES DE VERRE

Objets extraordinaires - Verreries forestières du Languedoc.

5080 visiteurs



MAISON DES CONSULS

LES MATELLES

Du 21 mai au 28 novembre 2021

ROBERT ROCCA - « SCULPTURES D'UNE VIE »

2750 visiteurs



SITE DE CAMBOUS, SITE ARCHÉOLOGIQUE

VIOLS-EN-LAVAL

De Juillet à novembre Exposition en plein air

EXPOSITION L'ŒIL DE L'ARCHÉOLOGUE#2

PARTENAIRE : SLP (SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE DE PRÉHISTOIRE)

4200 Visiteurs



MONTFERRAND

Phases finalisées en 2021 :

- > Étude historique et architecturale du château et de son territoire.
- > Demande de protection au titre des Monuments historiques (examinée en commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 15/02/2022).
- > Achat de la parcelle nord du château et des parcelles sud du chemin d'accès.
- > Formation et atelier de taille de pierre pour l'arc manquante de la porte principale du château (association Pic patrimoine).



► MÉDIATION DANS LES MUSÉES

L'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) - circonscription de Saint-Mathieu-de-Trévières et la CCGPSL poursuivent un partenariat à destination des écoles du territoire. L'objectif est de permettre l'ouverture du monde scolaire sur son environnement au travers d'activités sportives, culturelles et écocitoyennes.

- > Organisation de la médiation vers les scolaires avec la création d'ateliers pédagogiques spécifiques en lien avec les expositions temporaires.
- > Création de livrets pédagogiques en lien avec les sites muséographiques.
- > Prêts des malles archéologiques et expositions aux écoles du territoire (thématique Préhistoire).
- > Travail transversal et collaboratif avec le service jeunesse.

Maison des consuls : 15 classes du territoire inscrites pour les ateliers avec les 3 modules proposés « Ma première fois au musée », « L'atelier des sens » et la « La vie des hommes au Néolithique »

398 scolaires du territoire

Halle du Verre : 12 classes du territoire inscrites pour les ateliers avec les 3 modules proposés

« Je découvre mon musée », « le fileur de rêve » et « Retour vers le passé »

362 scolaires du territoire.

Site de Cambous : 730 scolaires du territoire

► ART ET PATRIMOINE

Vie associative territoriale

Soutien financier (subventions) aux associations locales organisant des manifestations culturelles ou patrimoniales intercommunales : fédérer les acteurs associatifs à thématique culturelle et conseiller les associations sur leur programmation annuelle.

16 associations culturelles subventionnées à hauteur de 140 000€ : Bouillon Cube, Saison artistique de Mélando, SLP, Chap, Jazz à Junas, J'ai RDV avec vous, Pic Patrimoine, 280 communications, Vivre à Valflaunès, Crocambule, Compagnons de Tracastel, champs du possible, animation st Martinoise, Chœur d'Assas, les Vendémiaires, Arts Fabrik.

LE SERVICE EN CHIFFRES

30

communes du territoire étaient retenues pour accueillir spectacles ou événements culturels

44

dates de mai à novembre



17 000 PERSONNES

Fréquentation totale en culture

PERSPECTIVES 2022



> Projets de territoire :

Halle du Verre : Mise en valeur de la Halle du Verre / de 2022 à 2025.

Cambous : Sécurisation et mise aux normes du site pour l'accueil du jeune public et des campagnes de fouilles / 2022 à 2023.

> Nouvelle action culturelle vers les 4 Médiathèques : Les Matelles - Teyran - Saint-Mathieu-de-Trévières - Combaillaux/Vailhauquès/Murles.

> Nouveau territoire pour ABDP 6 : la Vallée de la Buèges.

> Salle de spectacle intercommunale à Saint-Gely-du-Fesc.

PROMOTION DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE

LES MISSIONS DU SERVICE

Activité de Pleine Nature

- > Structuration, développement et promotion de l'offre APN sur le territoire : création d'infrastructures (sentiers de randonnée, circuits VTT...).
- > Relations avec les professionnels et partenaires institutionnels (Département, comités sportifs...).
- > Inscription des sites au PDESI.
- > Entretien des sentiers de randonnées : balisage, aménagement, débroussaillage, veille.

Évènementiel

- > Conception et coordination d'évènements pour le rayonnement du territoire
- > Il apporte son soutien sur des évènements existants du territoire portés par des associations.

Protocole

- > Coordination des évènements institutionnels de type vernissage, vœux, inaugurations...
- > Gestion de la mise en place de la PLV (supports de communication) sur tous les évènements subventionnés (+ de 50/ an).

► CHALLENGE DU GRAND PIC SAINT LOUP

Fédérer les coureurs du territoire en les incitant à participer aux courses à pied proposées sur l'année.

En 2021, 5 courses seulement ont pu être organisées dont 2 nouvelles : Vailhau'trail, les kms de Saint-Gély, les foulées du Pic, Le Festa trail, le Marathon nature man (1^{ère} édition).

► LES MÉDIÉVALES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Dimanche 2 mai - Teyran ANNULÉ

La fête a été annulée en raison d'un reconfinement aux vacances de Pâques, seules les animations dans les écoles ont pu se dérouler. Évènement majeur du territoire, il attire environ 15 000 visiteurs sur une journée. Le public est invité à se plonger au cœur du Moyen-Âge à travers spectacles, déambulations, marché médiéval dans les ruelles...

En amont de la manifestation, toutes les classes de CM1 du territoire (environ 900 élèves) reçoivent dans leur école une demi-journée d'animation sur un thème relatif au Moyen-Age (calligraphie, héraldique, les bâtisseurs...), pour 2021 c'est le thème du jeu qui était proposé.

► JOURNÉE DE LA PRÉVENTION

Samedi 5 juin - Pic Natura - Saint-Clément-de-Rivière

Journée mettant en avant la prévention des risques : partenariat avec la gendarmerie et le SDIS.



IDENTITÉ EN GRAND PIC SAINT-LOUP

► BALADES PLAISANTES POUR LE PERSONNEL

Les mardis de mai/juin

Organisation de balades guidées au Moulin de La Fous, avec pique-nique pris en charge. Par groupe de 10 personnes sur le temps de la pause repas afin de proposer un moment convivial aux agents, privés de ce type d'évènement depuis le covid. Cette sortie a également été réalisée avec les Directeurs et les Vice-Présidents.

► LE FESTIVAL ACTIVITÉS NATURE

25 et 26 septembre -Pic Natura - Saint-Clément-de-Rivière

Le Festival a été écourté en raison d'une alerte orange pluie et inondation. Seule la journée du samedi a eu lieu.

Manifestation durant laquelle les visiteurs peuvent s'initier gratuitement à des activités de pleine nature (spéléologie, escalade, vtt, accrobranche...) : démonstrations, spectacles, concert et projection de courts métrages de sports de nature.

► RALLYE DES CÉVENNES

Organisation de la base d'essais avec baptêmes en auto de prestige, Mas de Martin, le jeudi 28 octobre. Parc de reclassement du rallye le samedi 30 octobre, siège de la CCGPSL.

► ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Entretien et débroussaillage des sentiers :

Sur l'année, 132 heures de balisage pour environ 40km traités en balisage biennal (reprise de toutes les balises sur 2 couches). Concernant le débroussaillage ce sont 124 heures de travail pour environ 45 km entretenus.

► RANDO À L'ÉCOLE

Dans le cadre de l'offre des ateliers proposés par la CCGPSL aux écoles, le service APN a construit un atelier « Les randos des écoles » afin de faire découvrir aux élèves la manière dont on crée un itinéraire de randonnée.

Durant deux heures, les enfants découvrent les différentes étapes de la création d'un circuit et dans la continuité, ils créent leur propre itinéraire avec leur enseignant, avant de le présenter à l'intervenant lors d'un deuxième rendez-vous en fin d'année pour une visite qualité de leur circuit. 6 classes vont participer au projet en 2021/2022.

► COUPE EAU SUR LE SENTIER DU PIC SAINT-LOUP

Mise en place de « merlons » le long du sentier afin de dévier le ruissellement de l'eau.



► SIGNALÉTIQUE SITES ESCALADE

Sécurité chute de pierres.

► INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Gymnase : Mise en service en septembre, mise à disposition des créneaux aux associations sportives, élaboration des conventions.

Pôle sportif : Reprise des dossiers.

Embarcadère canoé : Mise à jour des conventions, grille tarifaire, signalétique.

LE SERVICE EN CHIFFRES



PERSPECTIVES 2022

Plan de gestion du Massif du Pic Saint-Loup : maîtriser et réguler la fréquentation du territoire.

COMMUNICATION

LES MISSIONS DU SERVICE

Au cœur de la relation entre les citoyens et la collectivité, le service communication conçoit et coordonne des actions de communication, en lien avec les différents services, destinés à informer, sensibiliser, valoriser le territoire, ses acteurs et ses projets. Il joue un rôle de transversalité et est important pour l'image de la collectivité.

Dans un contexte de transitions, comme lors de la crise sanitaire, il fournit des clés pour comprendre les changements et s'y adapter.

► PUBLICATIONS, RÉDACTIONNEL

Magazine de la CCGPSL : imprimé à 21 600 exemplaires, distribué en toutes boîtes, en mairie et dans les bâtiments administratifs de la CCGPSL. 3 numéros en 2021.

Conception des différents supports pour l'ensemble des services communautaires (affiches, flyers, dépliants, programmes...).

Relations presse : la presse quotidienne locale et régionale constitue un relais important pour promouvoir les actions de la collectivité.

L'organisation de rendez-vous avec la presse, la rédaction de communiqués et dossiers de presse font également partie des missions du service, notamment pour l'ensemble des événements organisés par la collectivité. Pour les relations presse des musées, le service est accompagné d'une attachée de presse.

Achats d'espaces : permet de renforcer la notoriété de la collectivité.

Panneau lumineux : permet de diffuser les informations sur les manifestations portées et soutenues par la CCGPSL.

► COMMUNICATION NUMÉRIQUE

La communication numérique a connu un nouvel essor, et les outils mis en place antérieurement ont été encore développés pour répondre aux besoins de diffusion des informations. Le service assure la gestion du site Internet institutionnel «grandpicsaintloup.fr» et de ses réseaux sociaux : page Facebook @grandpicsaintloup, compte Instagram #grandpicsaintloup, page LinkedIn développement économique. Une lettre d'information mail mensuelle reprenant les principales actualités est envoyée à chaque fin de mois aux abonnés.

► MÉCÉNAT

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup porte de nombreux projets destinés à contribuer au développement et au rayonnement de son territoire. Son action d'intérêt général touche divers domaines : culture, patrimoine, sport et jeunesse. Afin d'associer le monde écono-

mique à la concrétisation de ces projets, une politique de mécénat pérenne s'est mise en place. Les entreprises, du territoire notamment, ont désormais la possibilité de soutenir les actions de la CCGPSL par le biais du mécénat. En 2021, 7 mécènes ont souhaité s'engager auprès de la CCGPSL. Montant des dons : 48 000 € dont 6 000€ en nature
Ambassadeurs (10 000 €) : LANGUEDOC GRANULATS ; RAMBIER Immobilier ; MEDIAFFICHE ; LA TOUR
Bienfaiteurs (4 000 €) : CESML
Partenaires (2 000 €) : SAVE, Groupe Clinipôle

LE SERVICE EN CHIFFRES

6 716 abonnés Facebook



Publications Facebook

440 actualités
= 840 031 vues



43 événements
= 91 324 vues

SITE INTERNET



158 916 nombre de visiteurs
320 286 nombre de pages vues



1 283 ABONNÉS
à la newsletter (+4%)

PERSPECTIVES 2022



- > Assurer la gestion du protocole
- > Mise en place de la stratégie de communication du Projet de territoire et du projet d'administration
- > Assurer la communication de la future Maison des Entreprises et de l'Espace de coworking

